

BRABANT

REWISBIQUE
Archives
01 164

3

Faut-il construire des tours à Bruxelles ?



Il ne s'agit pas ici de ces constructions isolées ou en saillie sur les remparts qu'imaginèrent tant d'ingénieurs militaires avant que l'artillerie ne vint bouleverser tout l'art de la fortification; non plus des hauts clochers par lesquels les pouvoirs civil ou religieux ont souvent — et parfois concurremment — cherché à s'affirmer. En dehors du prestige qu'elles ont donné aux villes qui les ont vu s'élever, ces tours-là trahissaient une utilité découlant directement de leur destination: observer l'horizon, surplomber l'ennemi ou porter des cloches que l'on entendrait très loin à la ronde.

Tours de guet et de garde, flèches d'églises et beffrois, ces verticales de pierres ou de briques ont identifié jusqu'il n'y a guère les cités qui, en Belgique, sont presque toutes nées au Moyen Age. Il suffit de regarder les belles planches gravées des *Theatrum urbium* de Braun et Hogenberg ou

les *Toneel der Steden* de Johannes Blaeu pour s'en convaincre.

La construction d'une tour réclamait beaucoup de peine et encore plus d'argent. Symbole d'autorité, de liberté ou de foi, rien d'étonnant que son élévation ne fût souvent interrompue par changement de régime politique ou par manque de moyens. Les tours inachevées sont légion chez nous (1), parmi elles, quelques-unes ont été gratifiées d'un couronnement parfois monstrueux (2) mais très vite assimilé au paysage urbain tant est grande la ferveur du peuple pour le visage de la ville qui l'a vu naître.

Les progrès incessants et accélérés de la technique ont porté un coup fatal à ces signes matériels auxquels le maître d'œuvre, cinq cents ans durant, sut garder l'empreinte humaine. L'application du calcul à la résistance des matériaux, l'utilisation rationnelle des métaux qui en

1950: Gare du Midi, 42 m de hauteur, 49 m² de section, 1962: Tour du Midi, 150 m de hauteur, 1600 m² de section.

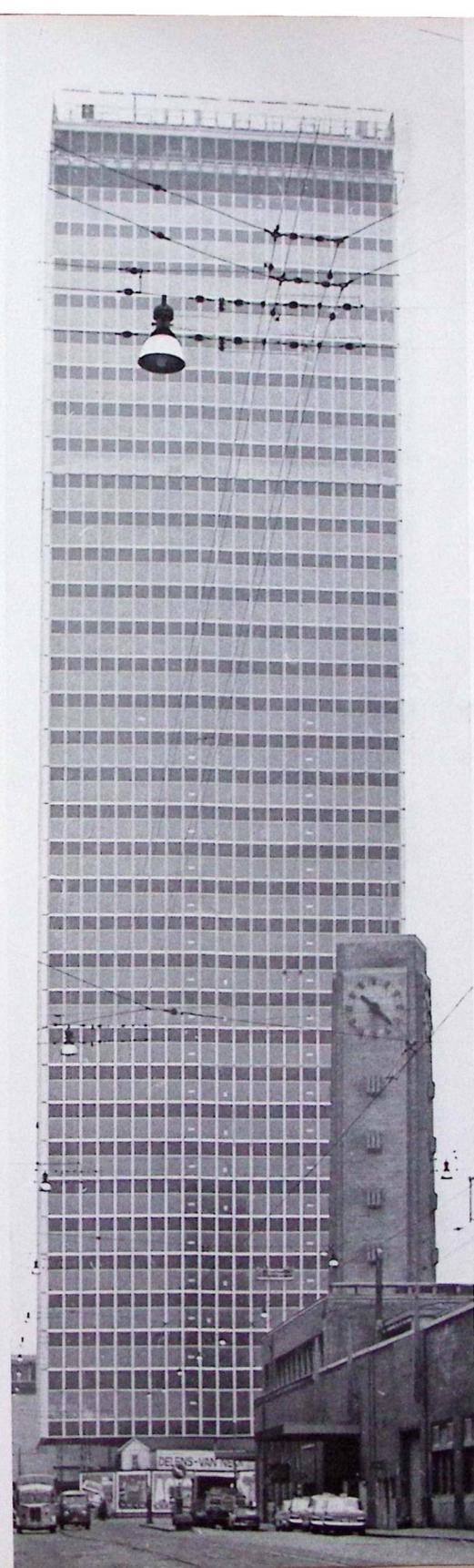
découle, l'invention du béton armé, le perfectionnement des moyens de levage et de fonçage devaient à eux seuls entraîner la modification des structures et par conséquent l'aspect traditionnel des édifices. Mais que dire des transformations profondes de la manière de vivre provoquées par le développement des sciences et qui bouleversèrent les moyens de communication entre les hommes: train, auto, avion, radio, télévision — toutes applications qui font encore se renouveler les programmes de l'architecture!

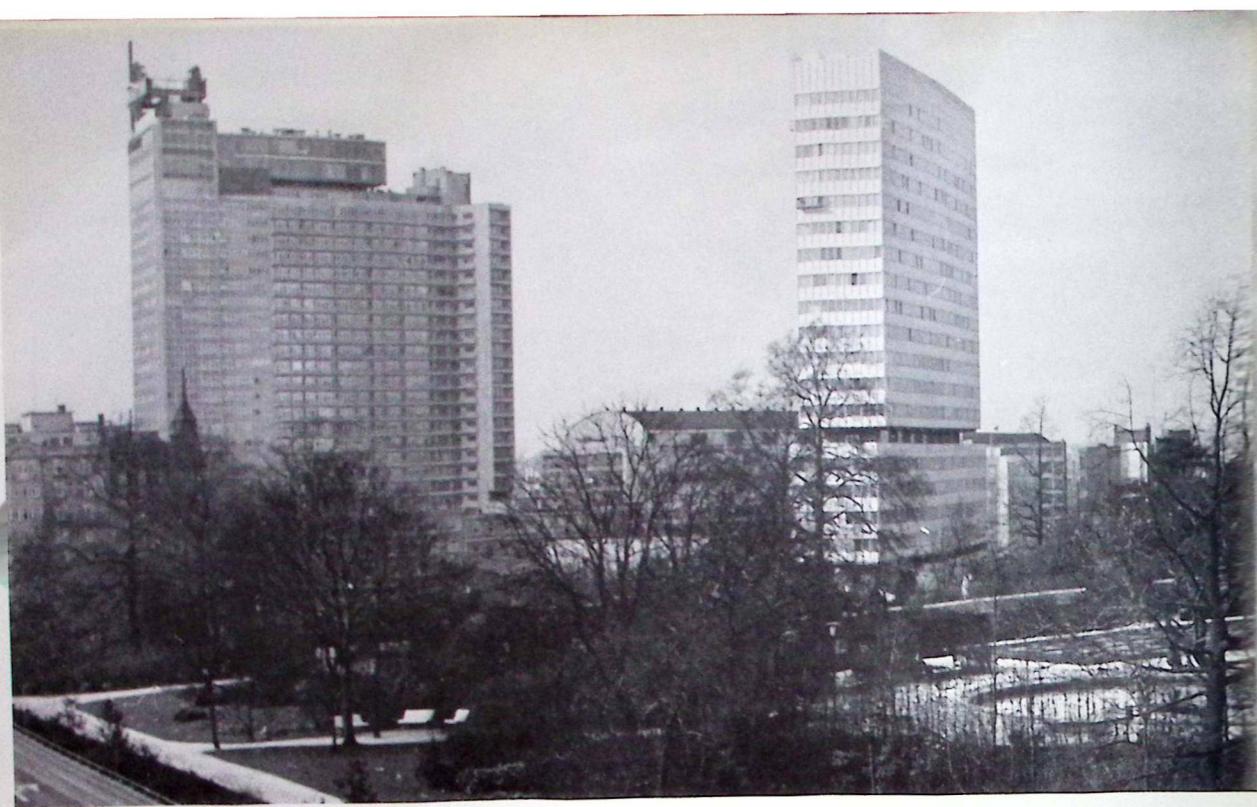
Une tour ? Seuls les impératifs des télécommunications la justifient encore de nos jours; mais c'est en dehors des agglomérations urbaines que l'on élève ce nouveau genre de construction. On pourrait donc penser que le *portrait* des villes anciennes, celui qu'ont immortalisé les cartes-vues panoramiques de nos parents, est sauvé... Las! D'autres raisons font que le danger de défiguration subsiste, que le problème reste posé.

L'expansion démographique, le développement du domaine tertiaire, l'attraction des quartiers centraux font que la ville contemporaine subit une nouvelle crise de croissance. Cette extension pourrait évidemment se faire par l'étalement de l'agglomération ce qui impose un allongement de trajets et une multiplication des équipements communautaires avec, comme résultante, une augmentation des frais d'établissement et d'entretien qui ne sont pas toujours en rapport avec les nécessités. (3) Par contre, la concentration, en raison de la division administrative du territoire, pèse trop lourdement sur les épaules des habitants des villes. C'est le cas pour Bruxelles qui a vu sa population diminuer de près de la moitié en moins d'un siècle, alors que les établissements publics d'enseignement, d'hospitalisation ou de culture, à sa charge, n'ont cessé d'augmenter dans le même temps. (4) D'où la prise de conscience des édiles bruxellois d'entreprendre une œuvre de véritable rénovation urbaine ayant comme but de retenir la population dans la capitale et de multiplier le nombre de mètres carrés de surface de bureaux taxables.

Pour y arriver, une seule solution: construire en hauteur. A moins que de redistribuer le territoire des communes qui forment l'agglomération bruxelloise — ou tout au moins de constituer un *pool* des dépenses communautaires — la ville de Bruxelles est donc *condamnée* à chercher en hauteur ce que lui refuse une occupation déjà trop dense du sol!

Le problème est de savoir comment aura lieu cette mutation, les exemples récents ne donnant pas tous satisfaction ni à l'homme de la rue, ni à l'esthète, ni à l'urbaniste,





ni à personne. Ainsi l'implantation de l'Hôtel Westbury n'est-elle pas des plus heureuses — non pas parce que le sommet de cette tour serait vu par un observateur se collant le dos au mur dans l'angle sud-ouest de la grand' place, mais à cause de la proximité de la cathédrale St-Michel que, sous certains angles de vision, le mastodonte de verre écrase en dégradant l'échelle qui lui était propre.

Demain, ce sera l'église Notre-Dame de la Chapelle qui subira le voisinage rapproché d'un immeuble-tour de X étages; ainsi se créera un nouveau décor urbain dont la qualité est déjà douteuse. Cette incertitude s'étend aux boulevards extérieurs le long desquels s'élèvent de multiples tours dont l'autorisation, que l'on imagine exceptionnelle, grève les propriétés voisines de servitudes très lourdes: ombre portée, animation motorisée, limitation de construction.

Le problème relève donc de l'équité autant que de l'esthétique. Pour les situations d'exception — qui ne sont pas à rejeter à priori — les constructions en hauteur devraient, selon l'avis de Victor Horta « être frappées de taxes spéciales, faisant regagner à la masse la perte de libre usage que d'autre part elle subit. » (5)

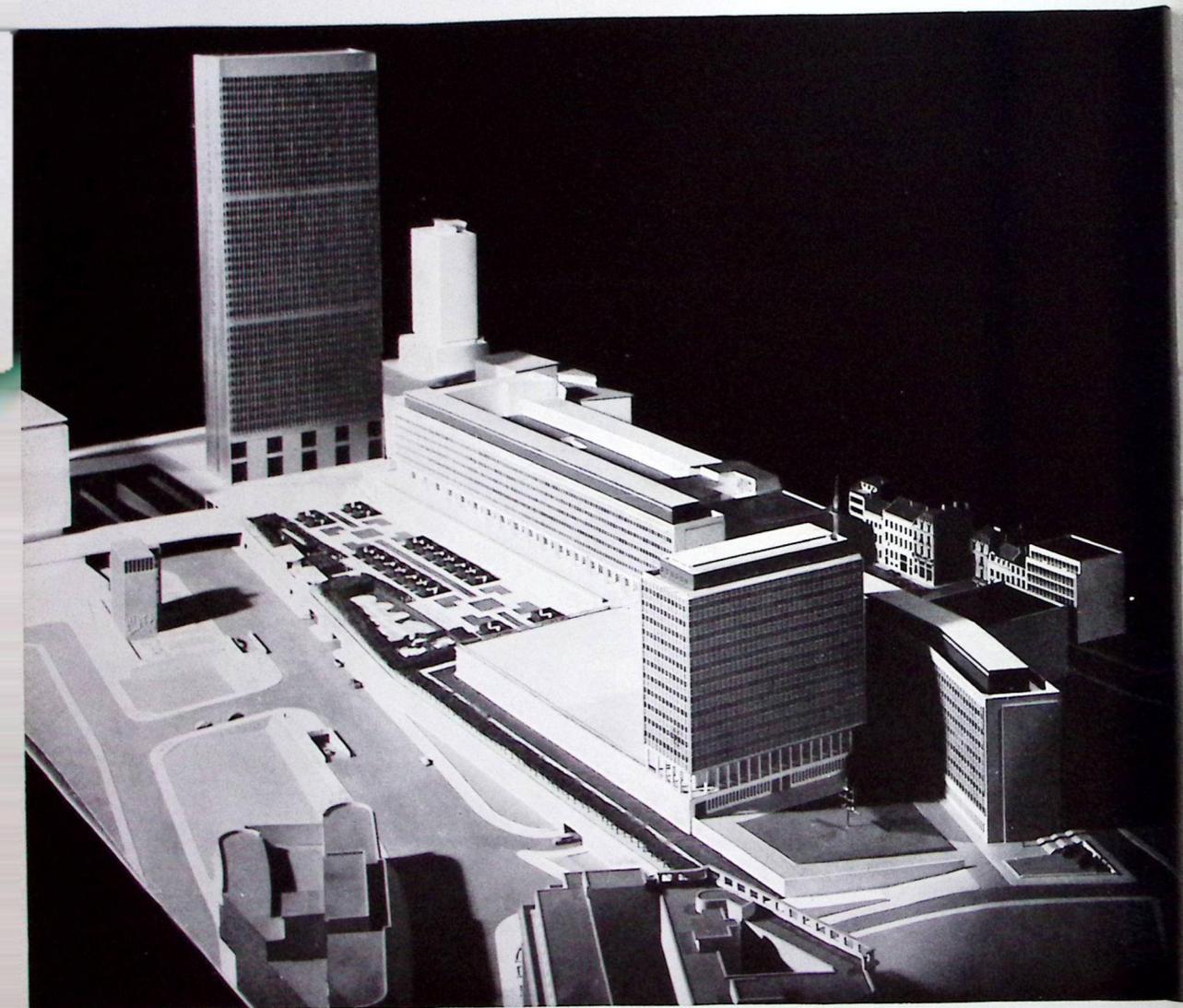
Ces situations d'exception pouvant constituer des précédents dangereux, ne vaudrait-il pas mieux de n'autoriser des tours que lorsque certaines conditions sont remplies? En premier lieu, lorsque le rapport de la surface des planchers et celle du terrain et de ses abords, libres de toute construction, présente une proportion prédéterminée acceptable de manière à ne pas léser les propriétaires voisins dans la jouissance de leurs biens; en deuxième lieu, lorsque les accès de l'immeuble considéré restent aisés et n'entravent pas la circulation périphérique; en troisième lieu lorsque les besoins fondamentaux de ses occupants sont garantis par une isolation phonique et thermique adéquate, un ensoleillement et un éclairage artificiel raisonnables, des possibilités de détente.

▲ Lutte de prestige? Le « Centre International Rogier » et un immeuble-tour boulevard St-Lazare.

◄ Bien implantée, la tour actuelle peut encore jouer son rôle séculaire de prestige tout en créant une perspective urbaine à l'échelle contemporaine.

► Place Madou. Seules des servitudes sévères de non-aedificandi aux abords de la tour empêcheront La Brabançonne de retourner au tombeau....





La future cité administrative. Jeu de volumes sous la lumière...
mais non pas sans ombre portée.

Manhattan à Bruxelles... Comme le règne végétal, les derniers venus
— les plus puissants aussi? — cherchent l'air et la lumière par-
dessus les voisins.

Tout cela est du domaine de l'urbaniste dont les plans particuliers d'aménagement organisant l'espace s'accompagneront d'un projet financier incluant notamment les indemnités d'expropriation et celles de non-jouissance au sens que le code civil a attribué à la notion de propriété. Une large publicité donnée à ces plans évitera les réactions violentes d'opposition d'un public que le manque d'information déconcerte. De plus, l'initiative privée ne serait plus maîtresse des implantations ce qui — comme l'a si bien dit l'architecte Richard Vandendael s'adressant aux étudiants de l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles (6) — éviterait une nouvelle croissance anarchique de la ville.

Les prescriptions urbanistiques étant respectées, il restera encore à composer l'œuvre architecturale dans son contexte urbain, ce qui n'est pas la chose la plus facile en raison du respect que l'on doit aux monuments historiques qui pourraient se trouver à proximité et aux abords desquels on ne touche pas sans compromettre l'esprit même du monument qui bien souvent les justifie.

« La difficulté de l'état actuel, a dit Victor Bourgeois, provient du fait qu'il faut réaliser la conjoncture des extrêmes: avec les archéologues, réclamer une plus complète et plus rigoureuse protection du passé, mais en même temps, avec les constructeurs du présent, envisager et préparer l'avenir, avec audace. » (7)

A ce stade, ce sera la préoccupation de l'architecte qui aura pour tâche d'intégrer son œuvre dans un cadre pré-existant ou projeté, ce qui implique une étude poussée dans la recherche d'une échelle qui ne détruise pas l'espace architectonique, réel ou à créer.

La réponse exacte à un programme qui tient compte d'une rentabilité conditionnée aussi par les procédés techniques (8) comme le souci d'affirmer ce qui en découle, aboutit forcément à une silhouette que l'on ne peut négliger. (9) Pour M. M. D. Mueller, cette silhouette doit rester exceptionnelle dans les villes existantes et constituer un accent dans les ensembles nouveaux. (10)

Avec l'appui des autorités, l'architecte comme l'urbaniste feront vivre le rez-de-chaussée de ces nouveaux immeubles car l'un comme l'autre auront le souci de rendre la ville au piéton. Les zones mortes après la fermeture des bureaux, comme celle qui s'étend du Jardin botanique





Cherchez la cathédrale...

La technique contemporaine permet bien des audaces.

jusqu'à l'église de la Chapelle et qui coupe littéralement la ville en deux par un sombre *no man's land*, sont donc à proscrire.

La province de Brabant a parfaitement compris le problème en chargeant les architectes Stynen, De Hens, et De Ridder de projeter, Vieille halle aux blés, un complexe administratif à rez-de-chaussée vivant, dont la superstructure ne masquerait pas la frêle dentelle de pierre de la flèche de l'hôtel de ville de Bruxelles à la vue d'un observateur placé devant la plaque d'orientation de la place Poelaert. Cet immeuble, tout en répondant aux impératifs actuels du confort, en épuisant les possibilités techniques du moment et en s'exprimant en une plastique moderne, serait à l'échelle des vieux immeubles à pignons conservés comme décor de fond à la place.

En faisant ce sacrifice — car c'en est un! — la Province n'a eu d'autre souci que de faire du véritable urbanisme, celui qui sert la collectivité.

L'avenir dira si elle n'a pas eu tort et si, devant des précédents qui seraient fâcheux, elle ne devra pas revenir sur sa décision...

par V.G. MARTINY,

Architecte en chef

Directeur du Service des bâtiments de la Province de Brabant

(1) Ainsi sont les tours de la cathédrale d'Anvers, de l'église métropolitaine St-Rombaut à Malines, de la Cathédrale St-Michel à Bruxelles, des églises de Damme, de Lisseweghe, etc.

(2) Telles les églises Notre-Dame de Dinant, de Hal, de la Chapelle à Bruxelles, etc.

(3) Cfr. à ce sujet Parent (E): *La construction en hauteur, l'équipement urbain et l'équipement communautaire*, rapport introductif du Congrès national de la Fédération belge de l'urbanisme et de l'habitation, Bruxelles, 15 avril 1953.

(4) Cfr. de Saulnier (P): *Bruxelles à l'heure de la rénovation in Habitat*, n° 24-25, décembre 1963, p. 2.

(5) *Le problème de la réglementation de la hauteur des bâtiments*, ex-r. du *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, LXXII^e année, 1933, p. 7. Voir aussi *Le sky-scraper*, du même auteur, id., LXXIII^e année 1929, p. 6.

(6) *Bruxelles, Ville en devenir*. Discours prononcé en la salle gothique de l'hôtel de ville de Bruxelles le 16 janvier 1966.

(7) Cité par Dupierreux (R): *L'homme de la rue et la construction en hauteur* rapport introductif du Congrès national de la Fédération belge de l'urbanisme et de l'habitation, Bruxelles, 15 avril 1953, p. 5.

(8) Cfr. de Grave (A): *La construction des grands immeubles de bureaux in Annales des Travaux publics en Belgique*, Bruxelles, 5, 1965, p. 373 à 399, ill. et Van Kuyck (H): *Pourquoi construire en hauteur*, rapport introductif du Congrès national de la Fédération belge de l'urbanisme et de l'habitation, Bruxelles, 15 avril 1953.

(9) Cfr. de Ligne (J): *La construction en hauteur dans l'espace urbain*, idem, p. 2.

(10) *La maison-tour, problème d'urbanisme*, in *Revue de l'Université de Bruxelles*, n° 5, juillet-septembre 1957.

La Céramique paysanne dans le Brabant (XVIIIe)

La céramique ordinaire fut longtemps négligée, au profit des productions de luxe, alors qu'elle était la plus répandue et la plus commune. Par sa grande dispersion, elle mérite, à bon droit, l'appellation de céramique populaire ou paysanne.

Cette céramique populaire ne s'identifie pas aisément, d'abord, sans doute, parce qu'elle ne porte pas de marque et ensuite, parce que, si l'on connaît de grands centres de production en Rhénanie (1), de tous temps patrie d'élection des potiers, il est certain que des imitations locales virent très rapidement le jour. Les techniques simples facilitaient d'autant plus cette imitation et rendaient en même temps fort malaisée, sinon impossible, la distinction entre production locale et produit d'importation.

Ces produits d'utilisation courante furent le moins conservés à cause de leur côté modeste. Ce sont alors les fouilles et les prospections archéologiques qui viennent combler les lacunes de notre documentation (2). Des découvertes en Brabant et plus précisément dans la région nord-ouest de Bruxelles nous permettent, dès à présent, de jeter un regard plus neuf sur cette céramique (3). Ce sont ces dernières découvertes qui feront l'objet de la présente étude qui s'attachera d'abord aux procédés de fabrication, ensuite à la datation. Aux Pays-Bas et en Allemagne, l'étude de ces produits, a été entamée depuis peu; des travaux analogues seraient dans notre pays un apport intéressant à la connaissance de la vie commune d'un passé encore proche de nous.

Techniques de Fabrication

Tous les tessons, rassemblés sur la planche I, ont une parenté qui n'est pas à prouver, tant elle est évidente. La composition, la couleur de la pâte sont identiques tout comme le décor et la technique employée. Si enfin, on regarde attentivement les profils, il est évident que leur structure est semblable.

Les fragments de Relegem (pl. I, 1) furent trouvés sur l'emplacement d'une ferme aujourd'hui disparue: le « Verbrand Hof ». Ces tessons font partie d'une même pièce dont la reconstitution et de la forme, et du décor, est assez aisée. Il s'agit d'un grand plat qui n'est pas sans rappeler les formes (4) des plats des majoliques frisonnes qui inon-

daient les marchés de la région aux XVIIe et XVIIIe siècles (5). Le décor est formé de cercles concentriques de couleur jaune se détachant sur le fond rouge-brique de la terre, le fond est orné d'un motif en forme d'équerre, répété vraisemblablement quatre fois.

La technique utilisée ici est celle que les Hollandais appellent « ringeloor-techniek ». De quoi s'agit-il? Le potier remplit un petit récipient d'une argile mêlée d'eau en grande proportion, il verse alors ce « lait d'argile ou barbotine », sur l'objet à décorer. Il peut ainsi, en augmentant ou diminuant la coulée, et en faisant tourner l'objet, obtenir un décor varié. Nanne Ottema (6) peut nous aider à trouver un équivalent de cette technique en français; ce qu'il écrit: « ...het aanbrengen van lichter gekleurde klei... door middel van een trechttertje, de ringeloor... » pourrait faire songer à « technique de l'entonnoir ». Mais un terme comme « technique de la barbotine » pourrait convenir encore mieux car en donnant la primauté à la matière, il laisse le choix quant aux instruments employés. En effet, les récipients destinés à contenir cette barbotine sont variés: ce sont soit des cornes de vache dont la pointe est sciée, soit encore des récipients à goulot, en terre ou en bois (7). Les fragments (pl. I, 4, 5) provenant de la motte de Londerzeel (8) et ceux de Neder-over-Heembeek (9) (pl. 1, 2, 3) ont un décor obtenu de la même façon. Pendant qu'il faisait tourner lentement le plat, le potier a versé la barbotine liquide, c'est ainsi que se sont formés les cercles concentriques. Cette opération se déroulait lorsque le plat était sec et donc prêt à être mis au four. Cette différence d'humidité entre le support et la barbotine a, par ailleurs, provoqué une mauvaise adhérence. C'est ainsi que souvent, sur des pièces sortant de terre, le décor a sauté ne laissant apparaître que sa trace. Avant la cuisson, toute la face intérieure du plat était enduite d'une glaçure plombière, ceci afin d'éviter les aléas de la porosité. Après cuisson, cette glaçure donnait à la barbotine blanche une teinte jaunâtre qui se détachait sur le fond brun-rouge du plat.

Une analyse a montré (10) qu'à l'identité du décor, à l'analogie des profils correspondait aussi une composition semblable de la pâte. En effet, dans la pâte grossière de tous les exemplaires furent relevés, du quartz, du feldspath, de la terre cuite concassée ou chamotte et des

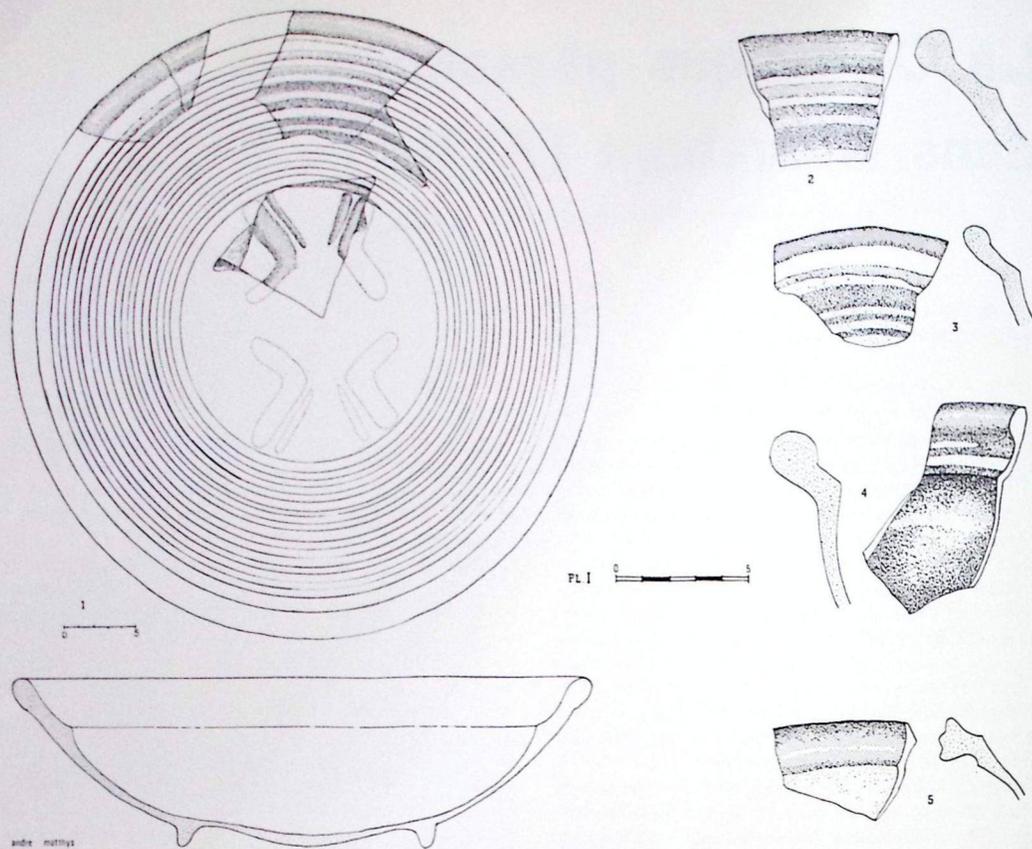


Planche I

- 1) Plat de terre cuite, fragment, XVIIIème-XIXème siècle (avant 1804). cassure brun-rouge, décor à la barbotine blanche-jaune, intérieur glaçuré au plomb, extérieur non glaçuré — trouvé à Relegem (Verbrand Hof). Coll. Comté de Jette (inv. n° RC6421). Diam. extérieur du bord: 42 cm; diam. base: 18 cm; haut: 10 cm.
- 2) Plat de terre cuite, fragment, XVIIIème siècle. cassure brun-rouge, décor à la barbotine blanche-jaune, intérieur glaçuré, extérieur glaçuré partiellement. Trouvé à Londerzeel (la motte). Coll. Comté de Jette (inv. n° LC5967). Diam. bord extérieur: 27,5 cm.
- 3) Plat de terre cuite, fragment, XVIIIème siècle. cassure brun-rouge, décor à la barbotine blanche-jaune, intérieur glaçuré, extérieur glaçure partielle. Trouvé à Neder-over-Heembeek. Coll. Comté de Jette (inv. n° NC5815)? Diam. bord extérieur: 20 cm.
- 4) Plat de terre cuite, fragment, XVIIIème siècle. cassure brun-rouge, décor à la barbotine blanche-jaune, intérieur glaçuré et bord extérieur également, faces extérieures non glaçurées. Trouvé à Londerzeel (la motte). Coll. Comté de Jette (inv. n° LC5923). Diam. ext.: 22 cm.
- 5) Plat de terre cuite, fragment, XVIIIème siècle. cassure brun-rouge, décor à la barbotine blanche-jaune, intérieur glaçuré, extérieur glaçuré. Trouvé à Londerzeel (la motte). Coll. Comté de Jette (inv. n° LC 5963). Diam. bord extérieur: 30 cm.

scories de résidus organiques brûlés. Il faut encore citer, comme élément de comparaison, un plat analogue à ceux que nous analysons, et qui provient de Lier où il a été fabriqué (11). Il semble que cette sorte de plat était utilisé pour le repas, pris en commun, des pommes de terre, il était, de ce fait, appelé à la campagne « patatateschotel ».

Sur la planche II sont groupés les fragments qui offrent des particularités de décor et de technique.

Le tesson de Dielegem (pl. II, 1) fut trouvé sur l'emplacement de l'ancienne abbaye. C'est un morceau de fond d'un plat, dont le décor relève de la technique à la barbotine, mais où le potier a laissé libre cours à sa fantaisie (12). Le fragment de Londerzeel (pl II, 2). montre un bouton de couleur verte; il s'agit en l'occurrence d'un point de barbotine qui, recouvert de glaçure plombifère où a été mêlé un oxyde de cuivre, donne cette couleur verte. De tels boutons sont fréquents aux XVIIe et XVIIIe siècles (13).

De Dielegem, encore, vient un fond de plat (pl II, 3), mais en terre blanche cette fois-ci, sur lequel a été appliqué un décor à la barbotine rouge (14). A ce propos, il faut remarquer que toutes les couleurs mentionnées ici sont celles que l'on peut voir sur le produit fini. Dans ce cas-ci, la barbotine a bien sûr une couleur initiale de terre ordinaire c.a.d. brunâtre-grisâtre, c'est la cuisson qui donnera alors cette teinte rouge brique caractéristique. La même remarque s'impose pour la couleur jaune, qui n'est en fait que le résultat d'une glaçure plombifère appliquée sur une terre blanche.

L'assiette découverte à Neder-over-Heembeek (pl II, 4) offre un « décor marbré » (15) qui relève d'une technique plus élaborée. Sur l'assiette, le potier a étendu une fine couche de barbotine blanche et sur celle-ci il a fait couler, en tous sens, une barbotine de terre ordinaire moins liquide, étant de ce fait plus lourde, elle a pénétré dans la première couche. Pour terminer, l'artisan a secoué le tout, afin d'intensifier encore les marbrures.

Deux tessons de Londerzeel (pl II, 5, 6) sont encore plus particuliers. Le premier est un bon exemple de la technique du « sgraffito » alliée à la technique de la barbotine (16). Sur un engobe jaune appliqué sur le plat et encore humide, le potier a, au moyen d'une pointe de bois ou de métal, gravé ce motif floral. Il a ainsi atteint la terre rouge afin d'obtenir un effet contrastant sur la couleur jaune. Il a aussi, pour encore donner plus de vie, employé la barbotine rouge au milieu de la fleur.

Le second tesson est sans doute le produit de la technique la plus complexe. Le « sgraffito » a été employé pour graver des traits parallèles et une rangée de points dans l'engobe jaune. Sur cet engobe, ont été appliqués des zébrures de glaçure plombifère colorée à l'oxyde de cuivre, ce dernier a une nette tendance à « couler ». Alter-

nativement ont été appliqués des traits parallèles de barbotine rouge: le tout est d'un décor riche et varié.

Le dernier tesson (pl II, 7) relève de la technique à la barbotine, seule la forme du décor est à noter.

Ce qui frappe, sans doute, à l'étude de ces différentes techniques c'est d'abord leur relative simplicité, ensuite leur nombre relativement réduit. Cette économie de moyens produit cependant, par la main du potier, un répertoire de décors très variés et très riches, c'est ce qu'on appelle en général l'expression du « génie populaire ».

Datation

Toutes ces découvertes ont une parenté très grande. Cependant, cette production peut s'échelonner sur une période plus ou moins longue sans subir des changements notables dans les procédés, les techniques et même les formes. Il s'agit alors de rechercher le début et la fin de cette production et tâcher, malgré tout, de saisir son évolution.

Certaines trouvailles ont, vu les circonstances et le lieu de leur découverte, un « terminus ad quem ».

Les fragments de Dielegem (pl II, 1, 3) furent découverts dans la couche supérieure de démolition de l'abbaye (17). Pour la date finale de cette couche, nous sommes bien renseignés, car en 1797, les autorités révolutionnaires françaises ordonnent la saisie de l'abbaye et sa démolition endéans les deux années qui suivent (18).

Le plat de Relegem (pl I, 1) date d'avant 1804. Le dernier habitant du « Verbrand Hof », Huyghens Joannes meurt à cette époque, la ferme est déclarée insalubre et inhabitable et elle disparaîtra sans doute peu de temps après (19).

Le fond de Londerzeel semble être le produit d'un potier qui signait ses œuvres de P.B.; en effet, une pièce intacte des Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles offre les mêmes caractéristiques de décor et de technique que notre fragment (20). Il y a là aussi emploi conjugué du « sgraffito » et de la barbotine, le potier a gravé la fleur dans un engobe blanc-jaune et l'a colorée d'une barbotine rouge. Cette pièce porte tracée à la barbotine la date de 1781.

L'assiette de Neder-over-Heembeek (pl II, 4) trouve son pendant dans une découverte de Rotterdam, datée de la seconde moitié du XVIIIème siècle (21).

Tous ces éléments nous ramènent à la fin du XVIIIème siècle ou au tout début du XIXème siècle, c'est à cette dernière période semble-t-il qu'il faut trouver la fin des découvertes étudiées.

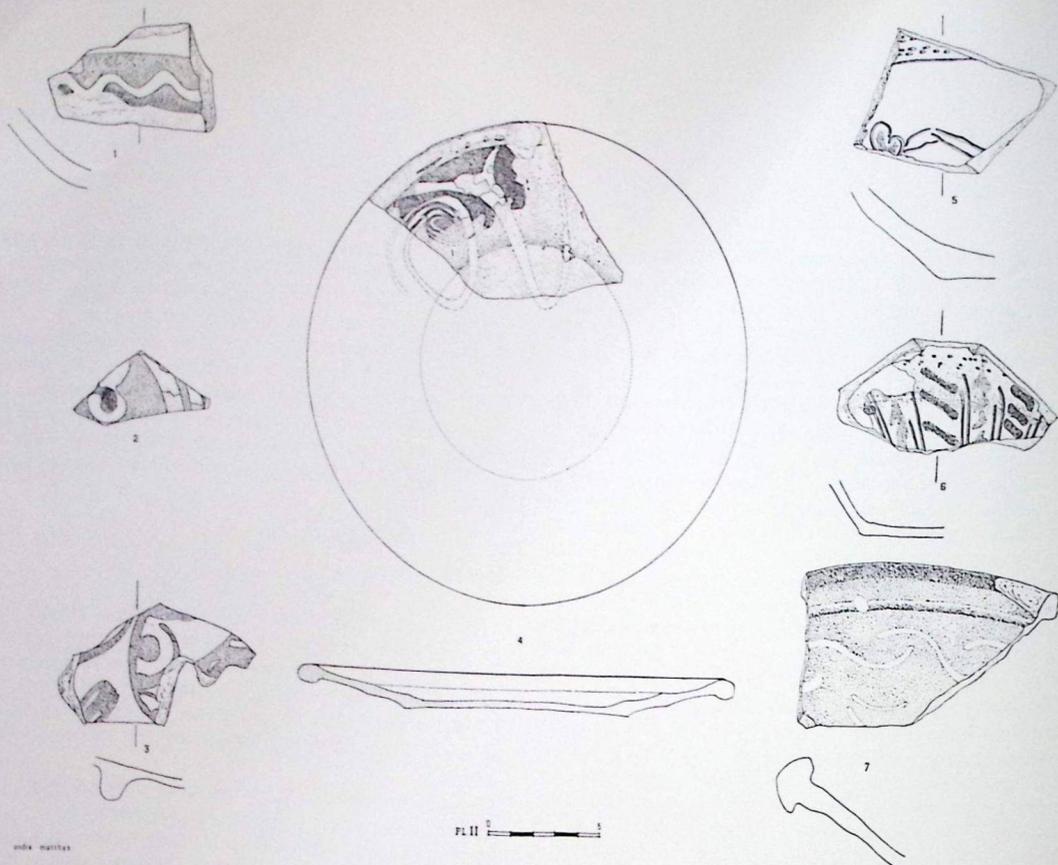


Planche II

- 1) Plat? de terre cuite, fragment, XVIIIème siècle. cassure brun-rouge, décor à la barbotine blanche-jaune, intérieur glaçuré, extérieur non glaçuré. Trouvé à Dielegem (abbaye). Coll. Comté de Jette (inv. n° DC65 - IV. 19).
- 2) Plat? de terre cuite, fragment, XVIIIème siècle. cassure brun-rouge, décor à la barbotine blanche-jaune et verte, intérieur glaçuré, extérieur non glaçuré. Trouvé à Londerzeel (la motte). Coll. Comté de Jette (inv. n° LC59100).
- 3) Plat de terre cuite, fragment, fin XVIIIème siècle. cassure blanche, décor à la barbotine rouge, intérieur glaçuré, extérieur non glaçuré. Trouvé à Dielegem (abbaye). Coll. Comté de Jette (inv. n° DC65-IV22). Diam. base: 11,5 cm.
- 4) Assiette de terre cuite, fragment, 2^e moitié du XVIIIème siècle. cassure brun-rouge, décor marbré à la barbotine rouge sur barbotine jaune, intérieur glaçuré, extérieur non glaçuré. Trouvé à Neder-over-Heembeek. Coll. Comté de Jette (inv. n° NC5816). Diam. base: 9 cm, diam. bord.: ext.: 19 cm, hauteur: 0,8 cm.
- 5) Plat de terre cuite, fragment, fin du XVIIIème siècle (1781 ?). cassure brun-rouge, décor en sgraffito dans un engobe blanc-jaune, barbotine rouge, intérieur glaçuré extérieur non glaçuré. Trouvé à Londerzeel (la motte). Coll. Comté de Jette (inv. n° LC5988). Diam. base: 14 cm.
- 6) Plat de terre cuite, fragment, XVIIIème siècle (fin ?). cassure brun-rouge, décor au sgraffito dans un engobe blanc-jaune, traits de barbotine rouge, zébrures vertes, intérieur glaçuré, extérieur non glaçuré. Trouvé à Londerzeel (la motte). Coll. Comté de Jette (inv. n° LC5991). Diam. base: 12 cm.
- 7) Plat de terre cuite, fragment, XVIIIème siècle. cassure brun-rouge, décor à la barbotine blanche-jaune, intérieur et bord glaçuré. Trouvé à Londerzeel (la motte). Coll. Comté de Jette (inv. n° LC5945). Diam. bord ext.: 34,50 cm.

Quant au début de cette production, il doit se situer au XVIIème siècle. Doivent être comptés dans cette période, des fragments trouvés à Bruxelles (22). Vers l'année 1700, on rencontre de nombreux exemplaires à Heinstert (23). Le fond du plat de Dielegem (pl II, 3) trouve un élément de comparaison dans un plat conservé à l'Hôtel de Croix à Namur. Il s'agit d'une pièce de maîtrise datée de 1696, elle aussi est faite de terre blanche sur laquelle est appliquée une barbotine rouge. La terre indique sans doute une production mosane, où la « blanche derle » abonde, alors qu'elle est totalement absente dans le Brabant.

Conclusion

Si les produits analysés ici trouvent leur chronologie de la fin du XVIIème siècle au début du XIXème siècle, il est certain que des pièces analogues ont continué à survivre durant tout le XIXème (24) et même le XXème siècle (25). Il est normal qu'une technique de décoration aussi simple ait tenté nombre de potiers qui, avec des moyens rudimentaires, pouvaient escompter un décor varié et toujours renouvelé. Cependant, cette survie n'a son sens que lorsqu'on considère ces produits comme objets décoratifs (26). La période d'efflorescence et d'emploi de ces céramiques décorées à la barbotine doit être, dans le Brabant, le XVIIIème siècle. Cette céramique était alors fort répandue sur les tables dans nos campagnes et correspondait pleinement dans l'esprit de son décor, à la fois fantaisiste et simple, à ceux pour qui elle était fabriquée.

- (1) B. DUBBE: Bijdrage tot de kennis van het zeventiende en achttiende eeuwse gebruiks aardewerk, dans Vrienden van de Nederlandse Ceramiek, 26, Amsterdam, 1962, pp 2-18.
- (2) Il nous est ici un devoir très agréable de remercier M.F. Van Bellingen, président du « Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore du comté de Jette et de la région » qui nous a permis l'étude des tessons recueillis dans les fouilles et les prospections effectuées par la société.
- (3) Les tessons étudiés, ici, furent trouvés à Relegem, Londerzeel, Neder-over-Heembeek et Dielegem (Jette). Un tesson de cette céramique fut ainsi découvert dans l'église de Hamme par M.J. Verbesselt, Conservateur aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles.
- (4) A. MATTHYS, Aardewerkvondsten in de kerk te Hamme, dans Eigen Schoon en De Brabander, 1966, 1-2.
- (5) D. KORF: Nederlandse Majolica, Van Dishoeck boekjes, Bussum, s.d.
- (6) Des fragments de majoliques frisonnes furent découverts sur la « motte » de Londerzeel, à l'abbaye de Dielegem, et au « Pannenhuis » à Jette (coll. Comté de Jette). Ces découvertes feront l'objet prochainement d'une étude de M.F. Van Bellingen dans « Eigen Schoon en De Brabander ».
- (7) NANNE OTTEMA: Het aardewerk in Friesland in gebruik in de laatste kwart van de zestiende eeuw, dans « De Vrye Fries », 26, 1918, p. 75.

- (8) Pour la technique et les instruments employés, cfr. J. de KLEYN: Volksaardewerk in Nederland (1600-1900) Zeist, 1965, p. 99-100.
- (9) J. de KLEYN: Het met de ringeloor versierde aardewerk, dans Vrienden van de Nederlandse Ceramiek, Amsterdam, 22, 1961, p. 2-3.
- (10) E. MEYER-HEISIG Deutsche Bauertopferlei, München, 1955, p. 11.
- (11) R. WEINHOLD: Topferwerk in der Oberlausitz, Berlin, 1958, p. 92.
- (12) B. RACKHAM: Early Staffordshire Pottery, London, 1951, p. 5.
- (13) R. BORREMANS: Oude Brabantse Gebruiksvoorwerpen, dans De Brabantse Folklore, 160, 1963, p. 9.
- (14) R. BORREMANS: La céramique paysanne d'Attert (XIXème), dans Bulletin de l'Institut Archéologique du Luxembourg, 3, 1960, p. 53, fig. 14.
- (15) F. VAN BELLINGEN: Londerzeel (Brabant), dans Archaeologia Romana, 1, 1960, p. 19.
- (16) J. VERBESSELT: Het Parochieleven in Brabant, III, 1964, p. 137.
- (17) F. VAN BELLINGEN: Neder-over-Heembeek (Brabant), op. cit., p. 19.
- (18) Les observations ont été faites au moyen d'un microscope binoculaire, agr. 50 X. Nous tenons à remercier l'Institut Supérieur d'Archéologie de l'Université de Louvain qui nous a donné l'accès à son laboratoire.
- (19) J. WEYNS: Aantekeningen van een minnaar van gebruiks aardewerk, dans Ons Heem, 1, 1958, p. 5, fig. 7.
- (20) cfr. pièce identique: J. de KLEYN: Met de ringeloor versierde aardewerk, dans Vrienden van de Nederlandse Ceramiek, Amsterdam 22, 1961, p. 4, fig. 4.
- (21) cfr. frontispice de J. de KLEYN: Het Volksaardewerk in Nederland (1600-1900), Zeist 1965.
- (22) Un fragment tout à fait semblable fut découvert à Mellet (Hainaut) par M. Christian Sottiaux, de Montignies-sur-Sambre.
- (23) J. de KLEYN: Volksaardewerk in Nederland (1600-1900), Zeist, 1965, p. 108, fig. 27, pl. 20B, pl. 21B.
- (24) J. de KLEYN: Over aardewerk met sgraffito of slied-krasversiering en aanverwante technieken, dans Vrienden van de Nederlandse Ceramiek, Amsterdam, 33, 1963, p. 6-20.
- (25) Fouilles « Comté de Jette » du 6/11/1965, tranchée IV, parcad. Jette I, sect. B p. 19-10.
- (26) Renseignement aimablement communiqué par M.R. Van den Haute, vice-président du « cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore du comté de Jette ».
- (27) Nous remercions M.L. Vanden Cruyce de Relegem de nous avoir renseigné sur l'histoire du « Verbrand Hof » et de nous avoir remis le matériel y recueilli.
- (28) Cette assiette porte la représentation d'un cavalier exécuté en sgraffito, elle est conservée dans la section Folklore des Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles (inv. n° V 1656).
- (29) B. DUBBE: Bijdrage tot de kennis van het zeventiende en achttiende-eeuwse gebruiks aardewerk, dans Vrienden van de Nederlandse Ceramiek, Amsterdam, 26, 1962, fig. 15.
- (30) R. BORREMANS: Oude Brabantse Gebruiksvoorwerpen, dans De Brabantse Folklore, 160, 1963, p. 7 fig. 3: 35, 36.
- (31) R. BORREMANS: Objets provenant de l'ermitage St-Thomas, à Heinstert dans Bulletin de l'Institut Archéologique du Luxembourg, 1, 1961, p. 5-6, fig. 1 à 6.
- (32) G.D. van der HEIDE: Inventarissen van opgegraven scheepswrakken, dans Fries Scheepvaartmuseum, 1960, p. 16.
- (33) G.D. van der HEIDE: Archeologie van het Zuiderzeegebied, dans Antiquities and Survival, Den Haag, s.d., fig. 25.
- (34) Une assiette de terre cuite marquée de la date 1926 était encore en vente à Bruxelles, il y a quelques mois. Des pièces analogues se vendent encore aujourd'hui à Bokrijk et sont l'œuvre d'un potier de Bruges. De tels plats sont encore fabriqués pour offrir à des lauréats de gildes d'archers (renseignement communiqué par M.J. Verbesselt).
- (35) Des plats décorés à la barbotine (cfr. pl. I) furent cependant fabriqués en 1914-1918 pour remplacer la vaisselle manquante. On les vendait au marché de Vilvorde (renseignement communiqué par M.J. Verbesselt).

Lugano et la joie de vivre !

par Yvonne du JACQUIER,
archiviste-conservateur de l'Hôtel Charlier

EN août 1838, la comtesse Marie d'Agoult séjournait à Lugano avec Franz Liszt. Elle écrivait dans son journal:

« Absolue solitude. Le lac est triste. La ville est un sale trou. »

Lugano était-il vraiment, à l'époque, ce que l'on peut appeler « un sale trou » ? Nous ne le pensons pas, car la beauté de son site est immuable. Un autre facteur tout subjectif influençait la belle comtesse: Liszt pour qui elle avait quitté patrie et famille, commençait à se détacher d'elle. Leur bel amour s'effritait et c'est vraisemblablement en son cœur qu'elle découvrait « l'absolue solitude ».

Certes, les distractions — hors la nature — devaient être rares. Mais en 1838, tout comme maintenant, les aurores et les couchants teintaient de rose ardent les montagnes proches; les barques à arceaux croisaient au large, entraînées par leurs rameurs debout comme des gondoliers; elles conféraient infiniment de poésie à ce lac délicieux qui semble avoir été dessiné par un artiste.

La ville depuis lors s'est développée; elle a escaladé les collines; une vie intense sourd de toutes parts; la musique fuse au long des quais fleuris. Lugano s'épanouit, chante dans son bel écrin de verdure, entre ses deux gardes du corps, le S. Salvatore et le Monte Bré où grimpent des funiculaires. Que l'on opte pour l'un ou pour l'autre, on découvre un panorama étendu et tout scintillant de neiges éternelles.

La nature ici a gardé tout son prestige, mais l'homme y a ajouté la gamme des plaisirs que recherche l'estivant: à côté de la vie sportive, des tennis et du canotage, des lidos qui offrent toutes les commodités, l'amateur de musique, lui, pourra suivre les concerts du kursaal où se font entendre les meilleurs maîtres. La jeunesse dansera sous la tonnelle ou la treille, dans les joyeuses guinguettes qui s'échelonnent sur les rives à Caprino, à S. Rocco, à S. Domenico et aussi à Campione, enclave italienne que des bateaux et des cars relient à la ville.

Depuis quelques années, des joies artistiques nouvelles se sont ajoutées, pour ceux qui le souhaitent: la grille de la Villa Favorita à Castagnola s'ouvre trois fois par semaine devant les visiteurs éblouis. Ils y trouvent, après avoir traversé de beaux jardins, une collection de peinture d'une

richesse inouïe, présentée avec un goût raffiné. Aux cimaises, Holbein voisine avec Dürer, Van Eyck, Vanderweyden, Memlinc, Joos van Cleve, Van Dyck, Van Ruysdael, Rembrandt, Fra Angelico, Ghirlandajo, Bramante, Carpaccio, Le Titien, Véronèse, Le Caravage, Murillo, Velasquez, Charadin; nous en passons et des meilleurs.

A l'autre bout du lac, à Morcote qui tend son clocher comme un doigt vers le ciel, le musée Rieder offre ses précieuses collections d'icônes, de tapis, de soieries, de porcelaines et d'argenterie.

Lugano a ainsi le rare privilège de pouvoir satisfaire les aspirations les plus diverses: les mondains y trouvent les distractions qu'ils souhaitent, les amateurs d'art aussi, tout comme les musiciens et les sportifs. Et, s'il est des romantiques attardés qui aiment goûter la solitude au cours de promenades sylvestres, il leur suffira de s'en aller vers Carona, Tesserete ou Cadro Dino, notamment; là, dans les bois frais, ils pourront marcher en écoutant chanter les cascades et les oiseaux.

Chaque saison offre des jouissances différentes: le printemps fait de Lugano une énorme corbeille de fleurs; il en jaillit partout, au long des quais, dans le parc civique, aux balcons. L'été multiplie les bateaux blancs et les plaisirs de l'eau. Et les fêtes des vendanges reviennent avec l'automne aux feuillages roussis.

Un danger pourtant guettait ce petit coin de paradis: les voitures qui, surtout en pleine saison, déferlent au long des quais, avec l'inévitable vrombissement des moteurs.

Même ce petit inconvénient aura bientôt disparu: la Suisse, soucieuse de son patrimoine touristique, fait établir une autoroute qui, partant de Chiasso, passera en tunnel sous le S. Salvatore pour rejoindre Bellinzona et le Gothard. Ce sera, en fait, le tronçon helvétique de l'autoroute du soleil. Ainsi, tout le charroi lourd et de transit passeront au-dessus de Lugano qui, tout en conservant son animation de bon aloi, ne sera plus troublé par les bruits intempestifs de la circulation.

Les Belges tout particulièrement, qui aiment Lugano, son lac et ses fleurs, se réjouiront de voir bientôt cette oasis, si claire et pimpante, retrouver, en plus de sa beauté naturelle, une vraie douceur de vivre qui la rendra plus attrayante encore.

Le réseau routier du Brabant

R. SPELTENS
Ingénieur en chef.

La position centrale occupée par notre Province est certainement pour elle un élément bénéfique favorisant son expansion économique et son bien-être social; sa forte densité de population concentrée en son centre, future capitale de l'Europe, exige un réseau important de voies de communication de toute nature se dirigeant vers le centre ou permettant de le contourner.

Rappelons que les réalisations de l'Etat tissent peu à peu sur la carte de la Province une véritable toile d'araignée constituée par les nouvelles autoroutes reliées entre elles ou complétées par un réseau de voies axiales ou secondaires améliorées. Si le programme envisagé par l'Etat se réalise, on peut prévoir que dans les toutes prochaines décades, la Province de Brabant sera dotée d'un réseau d'autoroutes de 231 km de longueur (dont 35 km déjà réalisés).

L'amélioration progressive du réseau routier est d'ailleurs un facteur qui contribuera largement à l'expansion industrielle et urbanistique; cette expansion atteint déjà à l'heure actuelle un tel degré qu'il se crée insensiblement autour de la capitale une agglomération urbaine qui déborde largement l'agglomération bruxelloise.

Au sud-est, la forêt de Soignes forme depuis longtemps un rempart, patrimoine de verdure heureusement conservé intact et qui constitue un vaste poumon permettant à la ville de respirer.

Ailleurs, la surface des zones rurales s'amenuise de toutes parts et la création de nouveaux quartiers résidentiels intègre chaque année aux agglomérations d'immenses parties de terres de culture. Il va de soi qu'un tel développement urbanistique exige soit l'établissement de nouvelles voiries, soit l'amélioration de celles existantes.

En ce qui concerne les routes provinciales, les autorités responsables ont bien compris le problème et les efforts d'amélioration se poursuivent dans ce but. A l'heure

actuelle, ce réseau a une longueur de 244 km, dont 176 km sont en bon état et dont 68 km restent à améliorer.

Cette amélioration ne pourra être atteinte que moyennant une dépense (valeur actuelle) de l'ordre de 600 millions de francs. Sans entrer dans une énumération de ce qui reste à faire, signalons que parmi les routes dont l'amélioration s'impose, s'inscrit la route Tubize/Braine-le-Château dont les travaux dans le tronçon Clabecq-Braine-le-Château viennent de débiter; le trafic pondéreux et intense qui emprunte cette voie de communication était rendu fort difficile par l'étroitesse de la chaussée et les courbes nombreuses et accentuées que comportait la route. Les projets d'autres tronçons de cette importante liaison sont dressés.

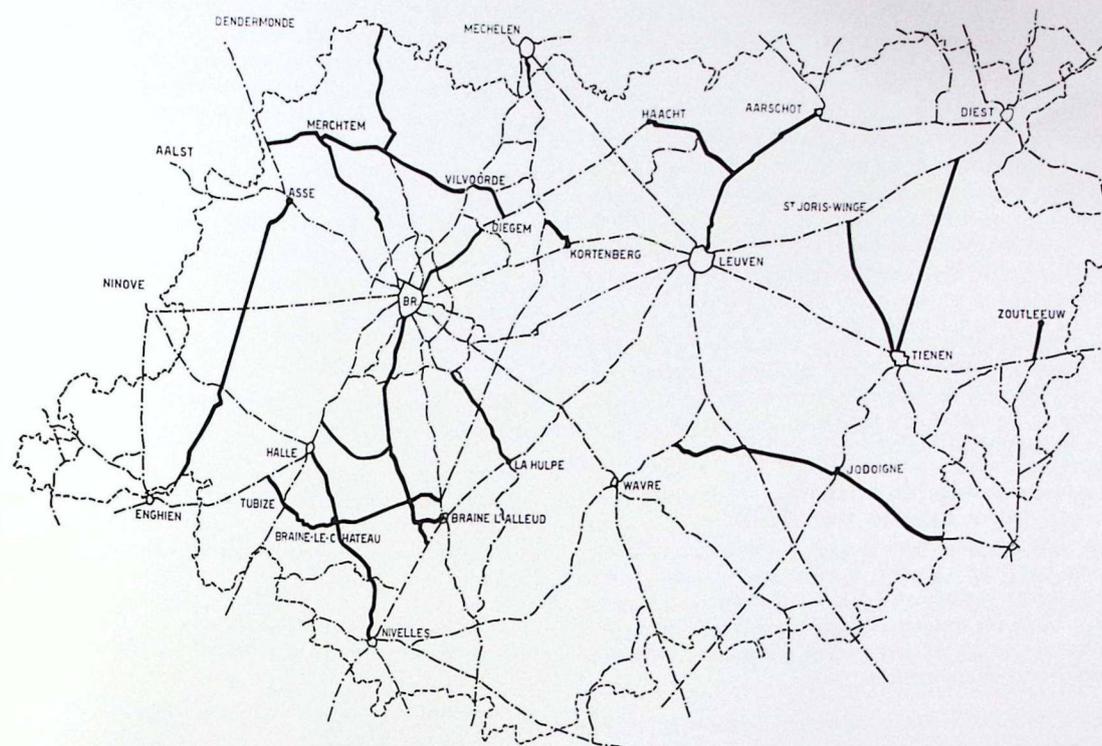
Il en est de même de la route Hal-Nivelles. Cette route a déjà été partiellement améliorée et le projet d'aménagement de la traversée de la commune d'Ophain-Bois-Seigneur-Isaac est terminé.

La route Bruxelles-Lillois, fort empruntée car elle constitue une doublure de la route Bruxelles-Charleroi, ne répond plus aux normes de la circulation entre 7 Fontaines et le carrefour de Mont-St-Pol et sa modernisation s'impose.

Une situation analogue se présente pour la route Wemmel-Merchtem, sur le territoire de Merchtem, Brussegem et Hamme, trop étroite pour le charroi intense qui l'emprunte et dont les nombreuses sinuosités contrarient considérablement l'écoulement du trafic.

Les projets d'amélioration de ces routes sont dressés et il serait souhaitable que leur réalisation intervienne rapidement.

Il n'est pas sans intérêt de préciser que depuis 1963 la province a engagé environ 170.000.000 F pour son réseau routier, soit en amélioration, soit en entretien amélioré. Sont à citer dans le cadre des travaux déjà réalisés, la



route Asse-Engchien (Herfelingen, Herne), la route Bruxelles-La Hulpe, celle de Bruxelles-Merchtem, le contournement de Wemmel, la route Vilvoorde-Merchtem-Opwijk, la route Tienen-Diest, la route Nivelles-Bois-Seigneur-Isaac, les embranchements de Kortenberg et de Peutie. Rappelons, par ailleurs, qu'une dizaine de millions sont engagés chaque année pour l'entretien normal des routes.

En ce qui concerne les travaux actuellement en cours et qui verront leur achèvement en 1966, il convient de signaler:

- la route Asse-Engchien, tronçons à Herne, Leerbeek, St-Kwintens-Lennik.
- la route Bruxelles-Diegem, territoire de Bruxelles (Haren) et Diegem.
- la route Tubize/Braine-le-Château, tronçon Tubize-Clabecq (comme dit plus haut).

↑

Le réseau routier brabançon. - En pointillé: routes de l'Etat - en trait gras: routes provinciales.

L'ensemble de ces travaux représente une dépense de l'ordre de 110.000.000 F.

Enfin, et pour terminer ce chapitre sur la voirie provinciale, signalons qu'en dehors des projets déjà dressés et auxquels il a été fait allusion plus haut, le service technique vover a mis à l'étude les projets suivants:

La route Tirlemont-Diest, tronçon Bekkevoort-Assent.

La route Tubize-Hondzocht.

La route Hal-Nivelles — 3e tronçon, Bois-Seigneur-Isaac/Braine-le-Château.

Le simple énoncé qui précède de ce que la Province a réalisé au cours des dernières années, des travaux qu'elle

exécute actuellement et des projets qu'elle se propose de réaliser dans l'avenir, permet de mesurer l'effort qu'elle a accompli en matière de grande voirie.

En ce qui concerne la voirie communale de grande communication, qui complète harmonieusement les grands axes, l'amélioration de ce réseau se poursuit de façon régulière; citons, par exemple, la réalisation par la Province de la voie de grande communication 430 reliant La Hulpe à Court-St-Etienne et dont la prolongation au-delà de Villers-la-Ville et Marbais est actuellement en cours.

Cette voie constituera pour l'avenir un axe de pénétration du Brabant Wallon, sur lequel viendront se greffer tous les accès des grands centres agglomérés tels que La Hulpe, Genval, Ottignies, Court-St-Etienne, Villers-la-Ville, Sart-Dames-Avelines et Marbais.

Il convient toutefois de ne pas sous-estimer les difficultés qu'il faudra surmonter pour réaliser un réseau communal de grande communication parfaitement coordonné et en bon état, car bien souvent on se heurte, soit à l'autonomie communale, soit au manque de ressources financières des communes qui les empêchent de mener à bonne fin un travail rationnel et méthodique d'amélioration de leur réseau routier.

Les résultats déjà acquis permettent, cependant, de bien augurer de l'avenir et semblent stimuler les autorités communales dans cette voie dont elles mesurent toute l'importance et dont elles seront les premières à bénéficier par suite de la mise en valeur progressive de leur

territoire. Cet effort doit être poursuivi inlassablement. Il doit viser en premier lieu la suppression des solutions de continuité existant dans certains itinéraires de chemins de grande communication déjà améliorés sur leur plus grande longueur et principalement sur ceux empruntés par des services d'autobus. Pour ne citer que quelques exemples, indiquons la liaison Biez, Longueville, Incourt, Dongelberg, Jodoigne, empruntée par le service d'autobus vicinal Wavre-Jodoigne et dont un tronçon sur Longueville demande encore à être amélioré; la liaison allant de Jodoigne vers Neerheylysem (un tronçon reste à améliorer sur Jodoigne) et de Jodoigne vers Enines d'une part et Jauchelette d'autre part (où il reste un tronçon à améliorer sur Jodoigne).

Ce dernier parcours est également emprunté par un service régulier d'autobus.

D'autres exemples de chemins de grande communication importants au point de vue liaison intercommunale et donnant parfois même accès aux grandes artères axiales et radiales, mais qui présentent des lacunes peuvent être cités, tels:

— la route Ternat-Bruxelles (où il reste à améliorer un tronçon sur le territoire de la commune de Grand-Bigard) et

— la route Tirlemont-Geetbets-Diest (tronçons sur les communes de Tirlemont et Ste-Marguerite-Houtem, qui demandent à être améliorés).

Il s'agit de deux itinéraires, empruntés par un service régulier d'autobus, très importants pour la desserte de

cette région. Citons encore le chemin de grande communication Louvain-Wavre où des tronçons défectueux subsistent sur le territoire de Weert-St-Georges et Rhode-St-Agathe;

La route Herfelingen-Hondzocht, qui reste à améliorer; La liaison Leefdaal-Kortenberg dont la traversée de la commune d'Everberg laisse à désirer;

L'itinéraire St-Joris Winge, Rillaar, joignant deux routes de l'Etat et dont le tronçon dans sa traversée de Hauwaart ne répond guère aux conditions d'un trafic moderne;

La liaison Landen-Attenhoven-St-Trond dont le passage sur Attenhoven et Landen est loin d'être satisfaisant;

La liaison Kuntich-Halen qui demanderait à être améliorée sur Hoeleden, Bunsbeek et Vissenaken;

La liaison Bekkevoort-St-Trond qu'il conviendrait également d'améliorer sur Geetbets, Grazen et Rummen.

Des cas semblables se rencontrent en maints autres endroits, malheureusement trop nombreux pour être cités tous, et c'est en premier lieu sur ces points que les efforts doivent porter. Lorsqu'ils se seront concrétisés par des réalisations..., la Province sera en possession d'un réseau routier de base permettant une bonne desserte tant par les transports communs que particuliers.

Un point très important sur lequel l'attention des pouvoirs locaux doit être attirée est celui de l'entretien de ces routes communales de grande communication. On a pu constater qu'en général cet entretien est négligé. Ce serait une erreur fondamentale de croire qu'une fois réalisée, une route n'exige pratiquement plus de soins, notion qui semble s'être accréditée dans maintes de nos commu-

nes. C'est ainsi qu'un réseau routier, qui représente dans la Province un investissement dépassant largement le milliard de francs, risque de se dégrader prématurément.

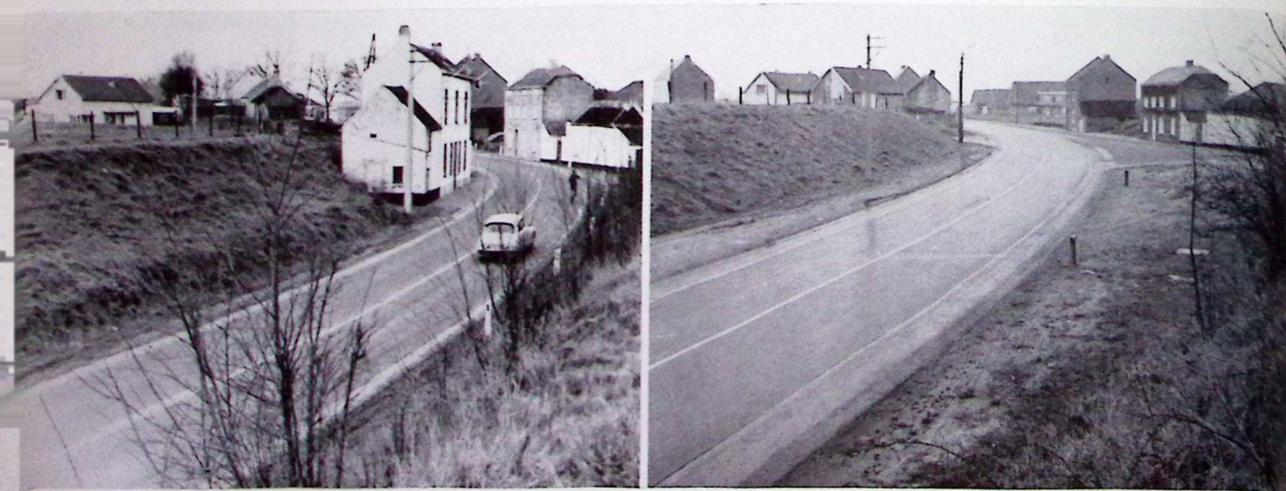
Certes, nous n'ignorons pas que dans la plupart des cas l'amélioration de ces chemins a été réalisée il y a de nombreuses années, alors que l'on ne connaissait pas encore les données techniques et scientifiques que l'on possède actuellement sur la résistance et le comportement des sols et que, par conséquent, ces voiries n'ont pas toujours été réalisées suivant les normes actuelles et pourvues des fondations adéquates; au surplus, l'on ne pouvait prévoir, à ce moment, qu'elles seraient empruntées par des services intenses d'autobus et soumises à un trafic lourd et rapide, c'est-à-dire le plus dangereux pour les routes.

Autant de raisons pour que ces voiries fassent l'objet de la part des administrations communales des soins les plus attentifs, car c'est à ce prix seul qu'elles pourront espérer les maintenir en état de viabilité.

En conclusion de ce qui précède et malgré les lacunes que nous avons cru utile de signaler, l'on peut dire que le réseau routier de la Province de Brabant se présente de manière satisfaisante. Pour autant que, d'une part, la Province puisse parfaire son programme d'amélioration de sa voirie et, d'autre part, qu'il soit tenu compte des quelques préceptes et conseils que nous avons avancés en matière de chemins de grande communication, le Brabant pourra s'enorgueillir, d'ici quelques années, de posséder un réseau de voies de communication répondant aux exigences que commandent son expansion économique et sa vocation de Province centrale du Pays.

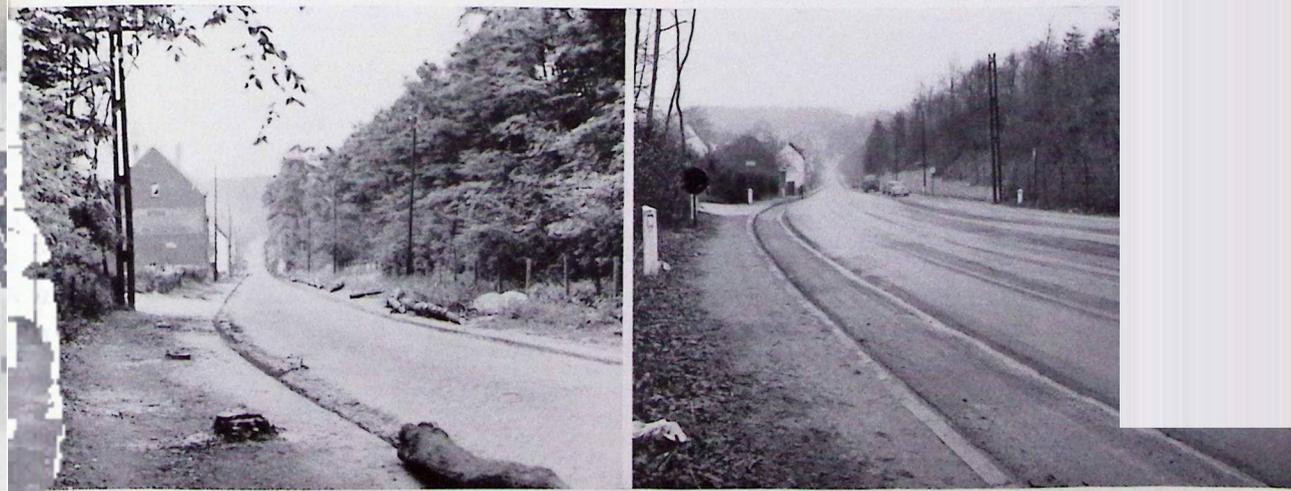
Route NIVELLES-HAL

ETAT ACTUEL



Route BRUXELLES-LAHULPE

ETAT ACTUEL





UN ITINÉRAIRE D'YVES BOYEN

A la découverte de Nivelles

Capitale du Roman pays de Brabant

Voies d'accès pour automobilistes: Au départ de Bruxelles: suivre la chaussée de Waterloo (N. 5) jusqu'à Mont-Saint-Jean, ensuite la route de Mont-Saint-Jean à Nivelles (N. 6). Distance: 31 km.

Au départ de Louvain: prendre d'abord la N. 51 jusqu'à Hamme-Mille, puis la R. 37, qui joint Nivelles par Wavre, Court-Saint-Etienne et Genappe.

Distance: 52,5 km.

Ranger son véhicule sur ou aux abords immédiats de la Grand'Place de Nivelles.

Moyens d'accès pour piétons: Au départ de Bruxelles: Train (124) Bruxelles-Charleroi. Descendre à Nivelles (Est). Durée approximative du trajet: 20 minutes.

Au départ de Louvain: Train (139) Louvain-Ottignies, puis Autobus (141 a) Ottignies-Nivelles (Est). Durée approximative du trajet: 1 h 20. De la station de Nivelles-Est, gagner la Grand'Place par la rue de Namur (distance: 1 km environ). Remarque, en face de la gare, le monument élevé à la mémoire du baron Seutin (1793-1862) célèbre chirurgien, puis, avant d'atteindre la Grand'Place, au n° 16 de la rue de Namur, le **Refuge d'Affligem**, établi dans l'ancien Hôtel de Rameru, agrandi en 1611 et aménagé pour contenir les récoltes des fermes d'Hulencourt, du Forriest et du Passavent, cultivées par les religieux.

Aperçu historique

Nivelles, dont la fondation remonte aux premiers siècles de l'ère chrétienne, e., peut-être même, à l'époque des conquêtes de Jules César, prit son réel essor, au début du VIII^e siècle, lorsque Pépin dit de Landen, maire du palais du roi Dagobert I^{er}, s'installa dans la bourgade. Après sa mort, sa veuve, Itte ou Ida y fonda, sur les conseils de saint Amand, l'évangéliste de la Gaule, un monastère dont sa fille Gertrude fut la première abbesse. Jusqu'en 1798, année au cours de laquelle la 55^e et dernière abbesse, Marie Vandernoot fut dépossédée de ses biens, l'histoire de la ville resta soudée à celle de l'abbaye. Au XII^e siècle, la localité était entourée de remparts gardés par onze tours.

La prospérité, qui se dessina, dès le Moyen Age, fut particulièrement marquante au début du XVI^e siècle, époque où la ville compta quelque 30.000 habitants dont les éléments actifs étaient occupés dans seize corps de métiers.

En 1815, Nivelles fut occupée avant la bataille de Waterloo par division hollandaise du général de Perponcher. Le duc de Wellington y logea dans la nuit du 19 au 20 juin.

En 1830, les volontaires nivellois participèrent efficacement à la lutte pour l'indépendance nationale.

Si la ville fut épargnée durant la guerre 1914-1918, en revanche, elle fut durement éprouvée par la dernière conflagration mondiale. Lors des bombardements aériens de mai 1940, Nivelles a perdu au total un sixième de ses habitations, son hôtel de ville, une église (SS. Jean et Nicolas), une salle des fêtes et bon nombre de ses demeures historiques. Le centre de la cité fut particulièrement éprouvé (collégiale incendiée — 50 % des maisons détruites).

Au cours de ces vingt dernières années, la ville s'est vigoureusement relevée de ses ruines.

Situation actuelle

D'une superficie de 3.440 hectares, Nivelles compte, aujourd'hui, quelque 15.000 âmes contre 12.500 à la veille de la seconde guerre mondiale et moins de 11.000 en 1945.

La zone résidentielle est en constante extension. Parmi les réalisations récentes, il convient de signaler l'aménagement dans le quartier de la Maillebotte (à proximité de l'ancien champ d'aviation) d'une cité moderne pour travailleurs à revenus modestes (plus de 600 habitations) et la création de nouvelles artères au sud de la ville.

Chef-lieu d'arrondissement administratif et judiciaire, desservi par un remarquable réseau routier (communications aisées avec Bruxelles, Wavre, Namur, Charleroi, le Bassin du Centre, Mons, le Borinage, Braine-le-Comte et Hal), Nivelles est un centre commerçant, agricole (± 2.500 hectares de terres cultivées et de pâturages) et industriel de premier ordre. Les fabrications métalliques (matériel roulant, appareils de lavage, menuiserie et mobilier métallique, machines-outils, tôles galvanisées, panneaux de signalisation routière, cornières perforées) y occupent une place de choix. On y trouve, en outre, une

importante papeterie, travaillant spécialement le parchemin, une fabrique de moutarde, une miroiterie, une chaudronnerie et des fonderies.

Un parc industriel a été aménagé, voici quelques années, sur le terrain de l'ancien aérodrome militaire. De nombreuses entreprises y sont déjà implantées, dont une usine de confection de vêtements, une autre spécialisée dans la fabrication d'engrenages pour transmissions industrielles, une troisième, encore, fabriquant des ventilateurs, souffleries et turbines pour installations de chauffage, ventilation et réfrigération.

Nombreux établissements scolaires fréquentés par plus de 9.000 étudiants (enseignement gardien, primaire, moyen, normal, professionnel et technique, ce dernier étant assuré par l'École provinciale des Arts et Métiers).

Plusieurs hôtels et une douzaine de restaurants (toutes catégories).

Spécialités gastronomiques: La tarte à l'djotte (été), composition culinaire à base de betchée (fromage de Nivelles), de feuilles de bettes et de fines herbes. A déguster, de préférence, avec de la bière forte. Les Doubles (hiver), autre préparation locale consistant en deux fines crêpes de sarrasin, entre lesquelles on place du fromage blanc de Nivelles, garni aux fines herbes. Le vin rouge est le digne compagnon de ce mets savoureux.

Principales manifestations religieuses et folkloriques: « Le Tour Sainte-Geترude », qui a lieu le dimanche qui suit la Saint-Michel (29 septembre), est la plus importante et la plus spectaculaire des manifestations folkloriques de Nivelles. A cette occasion se déroule une procession historique et religieuse, suivie par près de 2.000 personnes, et à laquelle participe le char de sainte Gertrude, tiré par six chevaux, et transportant les reliques de la sainte patronne de Nivelles. Le cortège s'ébranle dès 7 h du matin et accomplit, à travers champs et labours, un périple de 13 km.

Au retour, les géants de Nivelles: l'Argayon, l'Argayonne, leur fils Lolo et le cheval Godet, ainsi que plusieurs corps de musique et groupes costumés, dont celui des « chanoines », jeunes filles évoquant les chanoines du XVII^e siècle, se joignent au cortège qui fait une rentrée très remarquée dans le centre de la ville.

Grande Foire d'Automne: ouverture le dimanche qui suit la Saint-Michel (durée: trois dimanches).

Grand Cortège carnavalesque: le premier dimanche du Carême.

Syndicat d'Initiative: Hôtel de Ville (1^{er} étage) tél.: (067) 221.61.

Signalons encore que Nivelles est un excellent point de départ pour la visite du fameux **Plan incliné de Ronquières**, dont les travaux sont en voie d'achèvement, et qui constitue, tant du point de vue technique que touristique, une attraction de premier choix.

Visite de la Ville

En plus de sa belle vitalité dans les domaines agricoles, industriels, scolaires et urbanistiques, Nivelles possède, sur les plans artistiques et archéologiques, d'authentiques quartiers de noblesse qui en font la capitale incontestée du Roman Pays de Brabant.

Son patrimoine culturel est le plus riche de tout le Brabant wallon. La promenade pédestre, décrite ci-dessous, a une longueur approximative de 6 km. Elle comporte, le matin, la visite de la Collégiale Sainte-Geترude, de la Tour Simonne et du Musée d'Archéologie, l'après-midi étant consacré au tour de la ville et à la visite du Parc de la Dodaine et de la Plaine des Sports.

Ce programme est exemplatif; il peut être différemment agencé ou fractionné, au gré des convenances personnelles.

*: monument, site ou œuvre d'art remarquable.

** : monument, site ou œuvre d'art de toute beauté.

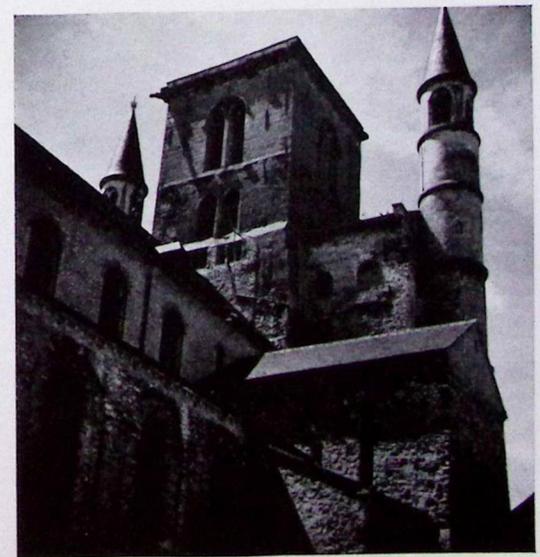
Départ: Grand'Place

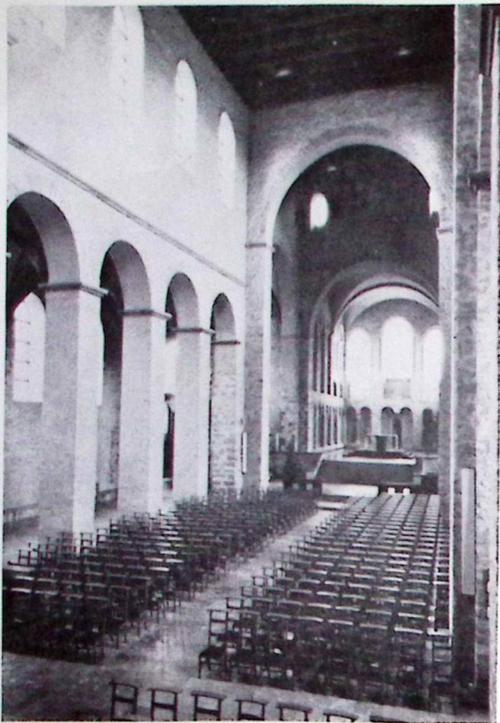
La **Collégiale Sainte-Geترude** ** (classée) est, tant du point de vue architectural qu'archéologique, le monument le plus important de tout le Roman Pays de Brabant. Elle fut édifée, en plusieurs phases, dès la première moitié du XI^e siècle et consacrée, en 1064 par Wazon, évêque de Liège.



Le Tour Sainte-Geترude

Collégiale Sainte-Geترude: Avant-corps occidental





Collégiale Sainte-Genève: La nef centrale et le chœur oriental

Cet imposant sanctuaire est resté, en dépit de multiples retouches et de certaines restaurations trop radicales, sinon arbitraires, l'un des plus éloquents témoignages que nous aient légués nos bâtisseurs romans. Son style, qui s'apparente au roman-rhénan, se distingue par son plan bicéphale, comportant deux transepts et deux chœurs opposés. Un puissant avant-corps occidental*, terminé autrefois par une abside semi-circulaire, fut érigé dans la seconde moitié du XII^{ème} siècle. Il se compose d'une forte tour carrée, flanquée de deux tourelles rondes, hautes de 50 mètres. La tourelle sud, dite « Tour Jean de Nivelles », abrite depuis le début du XVIII^{ème} siècle, Jean ou Djean de Nivelles, célèbre jaquemart en cuivre datant de la première moitié du XV^{ème} siècle; celle du nord, appelée « Tour Madame », était jadis contiguë au palais de l'abbesse.

L'impressionnante flèche (60 mètres), d'inspiration gothique, qui dominait la tour centrale et dont la charpente en fonte menaçait quelque peu l'équilibre de l'avant-corps, fut détruite par les bombardements du 14 mai 1940. Elle n'a pas encore été remplacée. Il n'est pas exclu qu'on lui substitue une toiture de style roman.

Cet avant-corps occidental ou « Westbau », qui s'apparente aux avant-corps des églises de Trèves, Mayence et Maria-Laach, l'emporte sur ces derniers, tant par l'élégance et la pureté de ses lignes que par la richesse de sa décoration et, cela, en dépit de certaines transformations malencontreuses et de quelques retouches maladroites.

Une restauration d'ensemble de l'avant-corps est à l'étude. L'intérieur* de la collégiale impressionne par ses dimensions (102 mètres de long). Divers remaniements y ont été apportés, notamment, au XVIII^{ème} siècle (époque où le sanctuaire fut couvert de voûtes d'ogives) et, vers le milieu du XVIII^{ème} siècle, lorsque les murs, piliers et arcades furent chargés d'ornements baroques.

La dernière campagne de restauration (1949-1959), en laissant les matériaux apparents, a restitué au temple son austérité d'origine. Un simili-plafond en béton armé, imitant le plafond en bois primitif, recouvre la nef centrale.

Le portail nord de l'avant-corps occidental présente de précieuses sculptures romanes* (XI^{ème} siècle), aux réminiscences pré-romanes. Elles évoquent, dans un entourage de jolis rinceaux animés, divers épisodes de la vie de Samson.



Fragment de la célèbre châsse de Sainte-Genève

Le portail sud, moins bien conservé et moins riche aussi, a gardé un tympan où figure l'archange saint Michel.

Le pignon sud du transept oriental, dit Pignon de saint Pierre* est remarquable pour son ornementation architectonique, qui remonte à la seconde moitié du XII^{ème} siècle et qui a fait l'objet d'une restauration adroite, au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Une partie seulement de l'important mobilier que possède la collégiale, a repris sa place dans le sanctuaire. C'est le cas, notamment, d'une chaire de vérité* (1772), en bois et marbre blanc, composition plantureuse de Laurent Delvaux (1695-1778) et de son élève P. Lelièvre (1731-1815), évoquant le passage biblique de la rencontre de Jésus avec la Samaritaine, d'une statue, en bois, de sainte Gertrude (du même Delvaux), d'un autel (croisillon sud) où figure une toile usée dans un entourage d'ornements baroques, du coffre-armoire, en laiton, destiné à la conservation de la châsse de sainte Gertrude. Cette armoire, œuvre représentative du gothique tardif, est placée sur un édicule qu'entoure une grille ouvragée où abondent les motifs flamboyants.

Plusieurs pierres tombales sont encastrées dans les murs et piliers de l'église, dont une vaste composition, en marbre et en pierre (croisillon sud du transept oriental) où figurent deux personnages agenouillés, dans un voisinage de blasons et de cartouches. Le pilier sud du transept occidental est orné d'un petit monument représentant une religieuse et sainte Anne en prière devant le Christ et saint François, tandis que le pilier nord, qui lui fait pendant, est couvert d'un mémorial gothique où se détache un Ecce Homo, sommé d'une Résurrection.

Dans un local approprié est gardé le Char de sainte Gertrude, œuvre sculptée et peinte, d'origine gothique (XV^{ème} siècle).

Dans la sacristie sont conservés les fragments de la célèbre châsse de sainte Gertrude*, joyau de l'orfèvrerie gothique (1272-1298), en argent doré, émaillé et rehaussé d'entailles et de cabochons. Ce chef-d'œuvre, à la réalisation duquel collaborèrent Colars de Douai et Jacquemon de Nivelles (l'essentiel du travail pouvant être attribué à ce dernier), représentait une cathédrale gothique avec portails, collatéraux, pignons et toiture, enrichis de superbes statuette ainsi

que de bas-reliefs et d'éléments décoratifs d'une pureté de style et d'une finesse d'exécution inégalées.

Cette pièce unique fut en grande partie détruite lors des bombardements de mai 1940. Un tiers seulement des figurines et de la décoration furent sauvées du désastre.

Un moulage exposé dans la sacristie permet au visiteur de se faire une idée de l'ampleur de l'œuvre tandis qu'au Musée d'Archéologie, une restitution au moyen de moulages, dorés à la feuille, perpétue le souvenir de cette pièce magnifique.

Un cercueil, en chêne, déposé également dans la sacristie, contient les ossements de sainte Gertrude.

La collégiale détient encore d'autres œuvres qui, pour la plupart n'ont pas encore trouvé place dans le nouvel agencement intérieur du sanctuaire. Notons une seconde chaire de vérité, de Laurent Delvaux (1742), représentant Elie dans le Désert et provenant de l'ancienne église des Carmes; plusieurs sculptures du XVIII^{ème} siècle, dues au même Delvaux et à ses élèves; des stalles, de la seconde moitié du XVI^{ème} siècle, aux décors Renaissance, d'autres stalles (XVIII^{ème} siècle), de style Louis XV, plusieurs tableaux, dont deux œuvres de G. de Crayer; des statues gothiques, en pierres de la région; un panneau sculpté donné par Charles Quint à l'abbesse Adrienne de Moerbeke, etc...

La crypte* (classée), qui se développe sous le chœur oriental, est la plus vaste de nos régions (22 m X 10,50 m). Elle remonte à 1100 environ et se compose de trois nefs d'égale hauteur, divisées en six travées séparées elles-mêmes par huit colonnettes spécifiquement romanes et par deux piliers carrés. Les voûtes ont été construites en arêtes. La nef centrale est prolongée par une abside.

Le sous-sol archéologique* (accès par la crypte) a fait l'objet, entre 1941 et 1953, de fouilles méthodiques, entreprises sous la direction éclairée du professeur J. Breuer. Ces travaux ont permis de dégager les restes de l'église mérovingienne du VII^{ème} siècle (tombes) et d'importants vestiges d'une basilique carolingienne (IX^{ème} siècle) à trois nefs, avec pavement de béton rosé, autel oriental et traces de deux autres autels, l'un en bois, l'autre en grès.

Le sous-sol abrite également le tombeau primitif de sainte Gertrude. Parmi les autres reliques du passé, exhumées lors des fouilles, on retiendra:

— la Tombe d'Ermentrudis, fille de Renier IV, comte de Hainaut et d'Edwige, fille d'Hugues Capet, proclamé roi de France en 987. Ermentrudis mourut, vraisemblablement, en 1001, à l'âge de 2 ou 3 ans.

— la croix de la même Ermentrudis, trouvée dans la tombe en même temps que les ossements de la petite-fille d'Hugues Capet. Il s'agit d'un petit objet en plomb, d'une hauteur de 0,07 m, portant à l'avant, l'inscription: VI:KL SEPTBR:OBIIT ERMENTRUDIS IN XPO, et, au revers, la mention: FILIA REINERI COMITIS MATERQ. EIUS HATHUIDAN FILIA HUGONIS REGIS.

— la sépulture d'une certaine Hemelrudis, qui serait en réalité la première femme de Charlemagne.

— un sarcophage monolithe (fin du VII^{ème} siècle) contenant les ossements de quatre personnes. Ces restes pourraient être ceux de saint Feuillien et de ses trois compagnons, qui furent dépouillés et occis par des brigands, aux environs de Seneffe. Aucun argument n'a cependant pu être produit, à ce jour, pour confirmer cette hypothèse.

— un ossuaire.

Le sous-sol est accessible tous les jours de l'année aux heures ci-après:

en semaine, de 10 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h;
le dimanche, à partir de 14 h 30.

En dehors de ces heures, prendre rendez-vous, en écrivant quelques jours d'avance à M. le Doyen HUYBRECHTS ou en lui téléphonant (067) 220.69, de préférence entre 13 et 14 heures. De même, il est recommandé aux groupes scolaires de prévenir, en temps utile, M. le Doyen, du jour et de l'heure envisagée pour leur visite.

Prix d'entrée: 5 F par personne, ramené à 2,50 F, par personne, pour les enfants et écoles.

Toutes les visites sont guidées.

Le cloître (classé), attenant à la collégiale, est une œuvre de transition, datant du début du XIII^{ème} siècle. Les arcatures en plein

Collégiale sainte-Genève: La crypte romane



cintre sont encore d'inspiration romane, mais les détails (chapiteaux - moulures) révèlent déjà l'influence gothique. La galerie nord du cloître est la seule à avoir gardé son aspect primitif, les autres ailes ayant été restaurées de façon arbitraire, vers 1845. Le cloître abrite plusieurs pierres tombales assez sérieusement dégradées.

Les galeries nord et est ménaient d'intéressantes échappées* sur la collégiale et son avant-corps.

La fontaine du XVI^e siècle qui, il n'y a guère encore, ornait le jardin, est présentement en ruine.

En quittant la collégiale, jeter un coup d'œil sur les maisons de la Grand'Place, qui ont été reconstruites dans un style régional s'inspirant de celui du XVIII^e siècle.

Remarquer, également, sur la Grand'Place, à hauteur du chevet oriental, la **Fontaine de l'Abreuvoir** (XIX^e siècle), et, près de la Tour Jean de Nivelles, la **Fontaine du Perron** (classée), de style gothique, érigée en 1523 par l'abbesse Adrienne de Moerbeke pour recueillir les eaux de Clarisse. Ce gracieux monument était couronné autrefois par une effigie de l'archiduc Albert, placée en 1618, mais qui fut remplacée par la suite par celle de l'archange saint Michel, qui est un des patrons de la ville.

La fontaine a été restaurée en 1922 et couronnée par une nouvelle statue de saint Michel, œuvre du sculpteur nivellois, Marcel Collet.

S'engager, en face de l'avant-corps occidental, dans la **rue Seutin**. S'arrêter à hauteur du n° 38, pour visiter la **Tour Simonne** (classée), la dernière des onze tours, qui, avec les remparts aujourd'hui disparus défendaient la ville dès le XII^e siècle. On peut encore voir la salle de garde, éclairée par de hautes meurtrières et les restes d'une courtine de plus de 2 mètres d'épaisseur. Ces vestiges sont des documents précieux pour la connaissance de notre architecture militaire au Moyen Âge. La tour fut restaurée, en 1958, par la ville, avec le concours éclairé du Service Technique des Bâtiments de la Province de Brabant.

A l'extrémité de la rue Seutin, tourner à droite, et descendre le **boulevard de la Batterie**. Prendre, ensuite, à droite, la **rue de Soignies**. Au n° 35, se dresse légèrement en retrait de la voie publique, la



Tour Simonne

Maison du Flambeau, élégant bâtiment à pignons à gradins et fenêtres à meneaux, en gothique du XVI^e siècle (1555), plus loin, occupant le n° 21, l'**Hôtel de Riffart d'Iltre**, édifice classique (XVIII^e siècle). Le marquis de Riffart d'Iltre (1684-1755) fut gouverneur de Morella, vice-roi de Galice et capitaine général des armées d'Espagne. La rue de Soignies aboutit à la **place Albert I^{er}**, qu'on traverse, en remarquant successivement, à gauche, d'abord, le nouvel **Hôtel des Postes, Télégraphes et Téléphones**, à droite, ensuite, le nouvel **Hôtel de Ville**, dans le fond, enfin, le **Palais de Justice**. Cette dernière construction, de style néo-gothique, fut élevée, de 1889 à 1891, d'après un projet de l'architecte Valère Dumortier. Le bâtiment fut restauré et agrandi dans les années qui suivirent la seconde guerre mondiale. Cette campagne de restauration prit fin en 1957. Deux statues ornent la façade: la première, formant figure de proue, à l'angle de la place Albert I^{er} et de la rue de Bruxelles, représente Jean de Nivelles (sculpteur Julien Dillens); la seconde, placée dans l'axe du pignon contigu à la tour d'angle, figure la Justice; c'est une œuvre d'Albert Desenfans, que restaura, en 1959, Georges Dobbels.

Turner, à gauche, le long du Palais de Justice. On atteint, de suite, le **square Gabrielle Petit** où se dresse le **Monument de Burlet**, ensemble réalisé par J. de Lalaing (1858-1917).

Jules de Burlet (1844-1897), éminente figure locale et nationale, fut, tour à tour, bourgmestre de Nivelles (1872-1891), membre de la Chambre des Représentants, sénateur, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, ministre des Affaires étrangères, et ministre plénipotentiaire de Belgique au Portugal.

La **rue Saint-André**, qui s'amorce, au-delà et à droite du square, conduit, en quelques mètres, à hauteur du

Musée Communal d'Archéologie*, sis, 27, rue de Bruxelles. Tél. (067) 221.61; ext. 305. Ce musée est installé dans le refuge des Trinitaires d'Orival, dont l'ordre fut supprimé, en 1784, par décision de Joseph II. Le bâtiment, qui date de 1763, a bénéficié d'un arrêté royal de classement, donné à Bruxelles, le 3-8-1956.

Huit salles sont consacrées à la présentation des collections. Celles-ci comportent des objets d'art provenant de Nivelles et de ses environs. On peut y admirer, notamment, des chefs-d'œuvre de la

Musée d'Archéologie: Une des salles dans son agencement actuel



statuaire brabançonne, des tableaux de Rubens et de son atelier, du mobilier d'origine locale et un ensemble de poteries embrassant une vaste période (XII^e au XVI^e siècle).

Parmi les œuvres les plus significatives, citons **quatre statues d'apôtres***, sculptures de tout premier ordre, réalisées, en calcaire brabançon, dans le courant du XV^e siècle, deux monuments funéraires de toute beauté, une Piété polychrome (XV^e siècle), œuvre chargée d'un intense pathétisme, une remarquable tapisserie de Michel Coxie, représentant Noé et sa famille s'apprêtant à pénétrer dans l'arche, une fresque de la fin du XIV^e siècle, des œuvres de Laurent Delvaux, dont 19 terres cuites et dessins, enfin, une suite de tableaux, dont un « Saint François-Xavier » et un « Saint Ignace de Loyola », donnés à Rubens, ces deux dernières toiles reposent, d'ailleurs, le problème de l'attribution à Rubens de toiles traitant des mêmes sujets et qui sont conservées à Sibiu, en Roumanie, et à Warwick, en Angleterre.

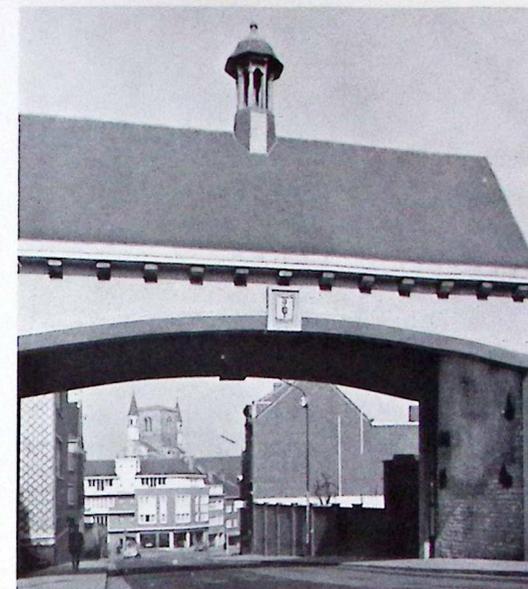
Un commentaire enregistré accompagne, sans supplément de prix, le visiteur de salle en salle. Ce commentaire existe en version française et néerlandaise. Spécifier, à l'entrée, la langue choisie.

— Le musée est ouvert tous les jours de l'année — le mardi excepté — de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h.

Droit d'entrée: 5 F par personne, ramené à 4 F par personne, pour les membres de la Fédération Touristique de la Province de Brabant, du Royal Automobile Club de Belgique, du Touring Club Royal de Belgique, etc. et à 2,50 F, pour les écoliers accompagnés de leurs professeurs, les familles nombreuses et les groupes de plus de 15 personnes.

Entrée gratuite: pour les enfants de moins de 10 ans, accompagnant leurs parents ainsi que pour les guides des groupes scolaires ou autres.

Par la **rue de Bruxelles**, regagner la place Albert I^{er}. A l'entrée de celle-ci, tourner à gauche, et après avoir longé la place Schifffelers et la Grand'Place, s'engager dans la **rue de Saintes**. Après quelques centaines de mètres, on atteint la **Porte de Saintes**, porche monumental, inauguré en septembre 1963, à l'occasion du jumelage des



Porte de Saintes

villes de Nivelles et de Saintes (Charente-Maritime). Ce monument, qui évoque dans ses grandes lignes une arcade sous laquelle passait, au XV^e siècle, la Cheninerie qui reliait la Grand'Place à la place de l'Abreuvoir, est le fruit de la collaboration d'un architecte nivellois, d'un sculpteur saintais et d'un dessinateur brabançon.

Une toiture en ardoise, que somme un élégant clocheton inspiré de celui d'un édifice saintais, couronne le monument, dont les parois intérieures sont enrichies de deux belles mosaïques reproduisant les plans des deux villes-sœurs, ainsi que de divers motifs en bronze, figurant les principaux monuments des deux cités.

A droite, dans le prolongement de la porte, on peut voir ce qui reste du **Couvent des Annonciades**, construit, en 1608, autour de l'ancienne église Saint-Maurice. Le couvent fut supprimé en 1784, par Joseph II et, en grande partie, démolit.

Au-delà de la Porte de Saintes, se détache, à gauche, l'ancien **Couvent des Récollets**, dont les bâtiments actuels furent édifiés vers 1590-1600, puis, restaurés et remaniés, vers 1820, en vue de leur aménagement comme hôpital. Ils servent aujourd'hui de dépendances au pensionnat de l'Althénée Royal.

Ce couvent, dont la fondation remonte à la première moitié du XIII^e siècle, fut supprimé en l'an V de la République française. Suivant Tarlier et Wauters, on y logea, en 1815, des prisonniers français.

Sur l'**Esplanade du Souvenir**, aménagée devant les bâtiments, se dresse le sobre **Monument aux Morts** des deux guerres.

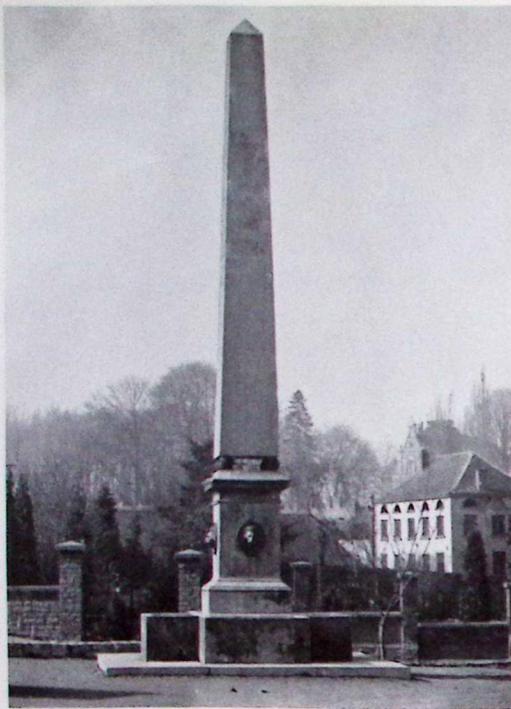
Au-delà de l'Esplanade du Souvenir, tourner, à gauche et s'engager dans le **boulevard Charles Van Pée**, d'où la vue est particulièrement saisissante sur le chevet de l'église des Récollets (voir ci-après). Le mur, qui borde, à gauche, le boulevard, a longtemps été considéré, à tort, semble-t-il, comme un vestige de l'enceinte médiévale. Il daterait, en réalité du XVII^e siècle.

Suivre la première rue, à gauche (**rue des Récollets**), où est encore visible la façade de l'ancien séminaire.

Remonter à présent, pendant quelques mètres la **rue de Charleroi** pour visiter l'**Eglise des Cordeliers ou des Récollets*** (classée), aujourd'hui, église paroissiale des SS. Jean et Nicolas. Tant en raison de sa valeur historique qu'architecturale, l'église des Récollets con-

Eglise des Récollets





L'Obélisque

stitue le second monument de Nivelles. Elle a été élevée, au début du XVI^{ème} siècle, grâce aux libéralités de Marguerite d'Autriche. De style ogival, elle comporte un vaisseau unique s'achevant sur une abside à cinq pans. Longueur totale: 60 mètres. Un gracieux clocheton coiffe l'édifice.

On admirera l'élégance des baies très élancées que rythment de puissants contreforts.

L'intérieur, très austère, impressionne par son verticalisme. La nef est couverte d'une voûte d'arêtes à arcs doubleaux et nervures croisées. La clé de voûte du chœur porte les armes à l'aigle bicéphale de l'insigne donatrice.

La restauration du sanctuaire, qui resta longtemps désaffecté et qui n'a été rendu au culte qu'en 1964, est très avancée. Une cloison provisoire sépare les travées occidentales non restaurées du reste du temple.

L'église est classée comme monument (arrêté royal du 21-12-1936). Elle conserve les cendres de sainte Marie de Nivelles, dite d'Oignies, seconde patronne de la ville.

La célèbre châsse, en forme de coffre, qu'Henri Libert façonna en 1608, pour abriter les restes de la sainte, et qui était rehaussée de dix reliefs en argent repoussé, représentant des scènes de la vie de la bienheureuse, se trouvait autrefois à l'église des SS. Jean et Nicolas. Elle fut transportée en 1940 à la Collégiale Sainte-Gertrude où elle fut en grande partie détruite par les flammes (incendie du 14 mai 1940). Elle fut reconstituée sur la base de l'œuvre originale, dont trois reliefs seulement ont pu être récupérés.

En sortant du sanctuaire, voir dans le jardin contigu, le **Monument au Travail**, formé de quatre hauts-reliefs, dus au sculpteur nivellois, Louis Samain (1834-1901).

Redescendre la **rue de Charleroi**. A gauche, au n° 18, la **Maison du dernier Bailli** de l'abbesse de Nivelles, également connue sous l'appellation d'**Hôtel Dept**. Il s'agit d'une robuste bâtisse gardée par une tour d'angle. Continuer par la **rue Al' Gaillie**, puis, tourner, à gauche, et suivre la **rue Saint-Georges**, où l'on voit successivement, au n° 18, l'**Hôtel Biourge** (XVIII^{ème} siècle), au n° 14, la **Maison des Lombards**, rebâtie en 1575, et aux n° 10, 8 et 6, l'ancien **Refuge de l'Abbaye d'Aywières**, converti en trois immeubles par l'abbesse Eléonore De



Vue partielle de la Plaine des Sports. A l'arrière-plan, le Parc de la Dodaine

Harvengt de Quiévy. Plus loin, adossés à un bâtiment, deux détails d'architecture intérieure, datant de 1516, et provenant de la salle de justice de l'abbesse Isabelle de Herzelles.

Traverser la rue de Saintes et s'engager dans l'**Avenue Léon Jeuniaux**. Immédiatement, à droite, se dresse, à l'emplacement de l'église des SS. Jean et Nicolas, détruite en 1940, la **Fontaine de l'Obélisque** (début du XIX^{ème} siècle), érigée initialement sur la Grand'Place, à l'endroit où s'élevait l'ancienne Maison de Ville, qui fut démolie à la fin du XVIII^{ème} siècle. L'avenue Léon Jeuniaux conduit à proximité de l'entrée du Parc de la Dodaine qui mérite incontestablement une visite.

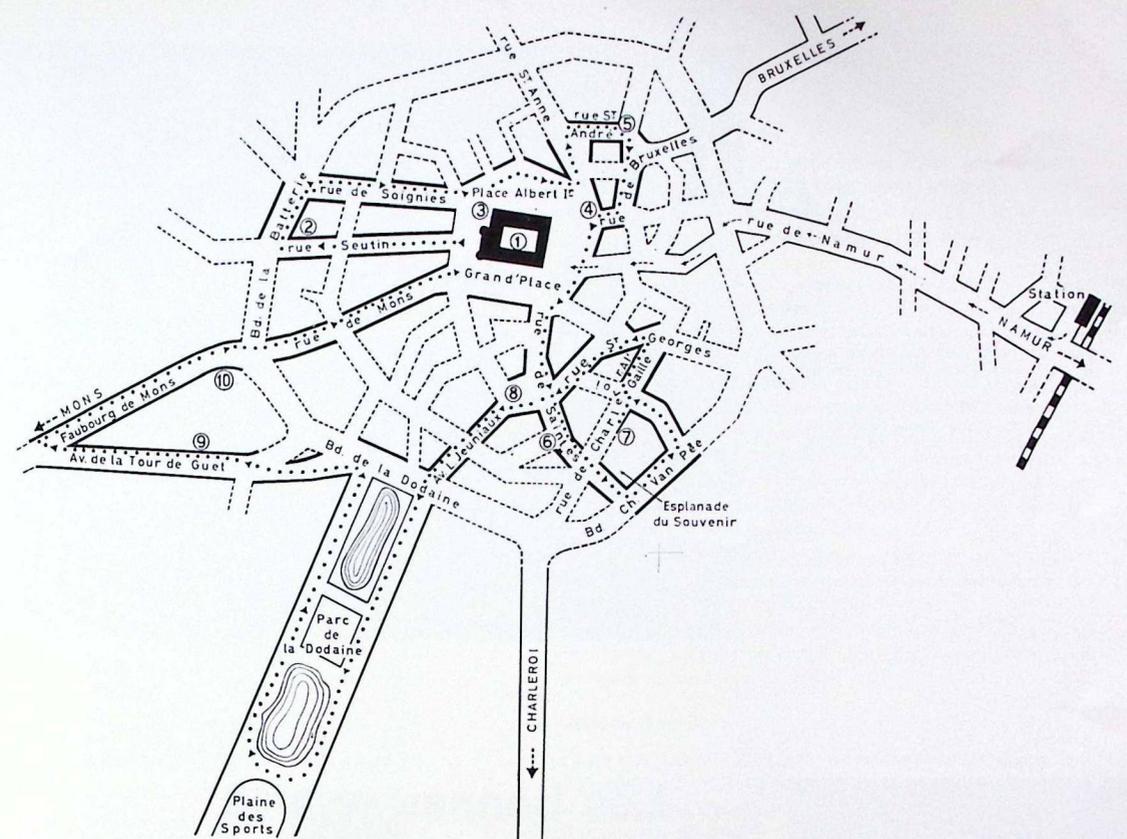
Le Parc de la Dodaine* (classé), un des rendez-vous préférés des Nivellois, constitue une réserve naturelle d'une ordonnance exquise. Son agencement actuel date du début du siècle dernier et a été réalisé par Jean-Baptiste Dangoneau, premier maire de Nivelles (1808-1814) et bourgmestre de la ville de 1818 à 1830.

Composé d'un beau miroir d'eau rectangulaire, qui se développe entre plusieurs rangées d'arbres vénérables, et d'un délicieux jardin fleuri, enrichi de quelques sculptures, le parc est la voie d'accès classique à la **Plaine des Sports «Reine Astrid»**, aménagée, en 1936, par les soins de l'Administration communale.

Ce complexe sportif comprend un stade de football avec vaste tribune couverte, un terrain d'entraînement, deux courts de tennis, un terrain de basket-ball, un autre réservé au volley-ball, un bassin de natation, avec station d'épuration des eaux, un emplacement permettant le camping et un restaurant.

Un étang d'une superficie de plusieurs hectares, où se pratique le canotage, et dont les rives sinueuses sont très fréquentées par les pêcheurs, une petite plage avec pataugeoire et une plaine de jeux pour enfants, et, légèrement en retrait, un golf miniature servent de trait d'union entre les terrains réservés aux diverses disciplines sportives et le jardin fleuri de la Dodaine.

La Plaine des Sports proprement dite est accessible pendant toute l'année. Les installations (bassin de natation, canotage, tennis, golf miniature), par contre, ne fonctionnent que de mai à septembre.



Les droits d'accès aux installations sportives sont fixés comme suit:

Bassin de natation: 15 frs par personne.
10 frs par personne, pour les écoliers, groupements sportifs et membres des familles nombreuses, sur présentation de leur carte.
120 frs pour l'abonnement de 12 baignades.

Canotage: 30 frs par demi-heure et par barque.
40 frs par heure et par barque.

Tennis: 50 frs par heure et par court (2 joueurs).
70 frs par heure et par court (4 joueurs).
Abonnement (12 séances): 500 frs pour 2 joueurs.
700 frs pour 4 joueurs.

Golf miniature (18 trous): 15 frs par personne et par parcours.

Pêche: 55 frs par demi-journée (1 ou 2 lignes), à partir de 13 h seulement.
70 frs par journée (1 ou 2 lignes).
Une réduction de 20 frs est accordée aux Nivellois.

Accès gratuit pour les enfants, à la plage et à la plaine de jeux qui leur sont réservées.

Retraverser le Parc de la Dodaine dans le prolongement duquel se découpe la collégiale Sainte-Gertrude.

A la sortie du parc, prendre, à gauche, l'**avenue de la Tour de Guet**, à droite de laquelle on remarque une élégante construction Renaissance, connue sous le nom de la **Tourette**. Cet édifice, à tourelle d'escalier, comporte trois salles superposées. En 1620, l'abbesse Marguerite de Haynin ou Hennin céda la Tourette aux Jésuites qui l'utilisèrent comme maison de campagne.

Il est question de restaurer le bâtiment en vue de son aménagement en petit centre culturel. Les abords sont déjà partiellement dégagés. A l'extrémité de l'avenue de la Tour de Guet, s'engager, à droite, dans le **Faubourg de Mons** qu'on descend jusqu'à hauteur du n° 1 où s'élève l'**Hôtel Mercier**, imposante demeure, d'une ordonnance toute classique, datant de 1782.

Retour à la Grand'Place, par la **rue de Mons**.

Important! Les renseignements relatifs aux droits d'entrée ainsi qu'aux jours et heures d'ouverture des musées et stations de plein air sont fournis sous réserve de modifications ultérieures.

1. Collégiale Sainte-Gertrude
2. Tour Simonne
3. Hôtel de Ville - Syndicat d'Initiative
4. Palais de Justice
5. Musée d'Archéologie
6. Porte de Saintes
7. Eglise des Récollets
8. Obélisque
9. La Tourette
10. Hôtel Mercier

Les copains

Prêts et parés, ils vont partir ensemble sur les routes brabançonnaises! Partir sans souci puisque dûment protégés contre les averse éventuelles.

En quatre modèles différents, tous façonnés à base de diolen, ils ont choisi l'imperméable comme base d'un vestiaire confortable, pratique et seyant. (Valmeline)

Alain

Sur un pantalon gris uni, est-il rien de plus actuel et jeune qu'une chemise à carreaux, ici apparentée à la doublure de l'anorak? Le tissu grand teint est également défroissable. (Indanthren)



Les bonnes tenues de route!

par Alice De Vyver

POUR mieux découvrir et sillonner le Brabant, est-il formule meilleure que le tourisme automobile? Non, sans doute.

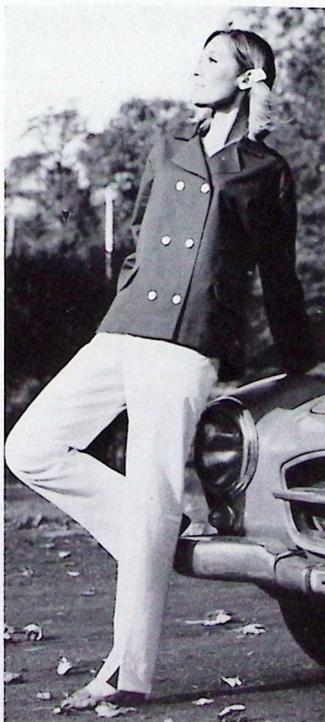
D'autant plus que ce dernier se développe chaque saison davantage, qu'il s'inscrit désormais parmi les agréments traditionnels du week-end.

Pour profiter au maximum des promenades et randonnées, il est certain que la question vestimentaire intervient largement; qu'elle influence nos loisirs et notre comportement; qu'elle a changé le style même des habitudes dominicales. Le costume du dimanche est chose périmée.

Pour elle et pour lui, la tenue sportive, décontractée, facile et confortable a remplacé (enfin) les vêtements guindés, austères ou compliqués, de mise précédemment.

Relaxe

Qui dit relaxe suppose dépouillement. La première qualité des costumes de loisirs doit être celle-là. Mais qui dit simplicité ne traduit pas négligence.



Pour vivre au grand air, pour aborder l'été, vous essaieriez les couleurs actuelles, les tricots légers, les cotons défroissables, les étoffes anti-taches, bref tout ce que la mode et le progrès inventent pour votre insouciance et votre satisfaction.

Suivant le but de votre escapade, ou sa destination, vous abandonnez la tenue citadine ou l'adaptez aux circonstances.

— Dans le premier cas, (pique-nique et délassément) vous porterez sur un pantalon bien coupé, un blazer ou un chandail amusant. Vous chausserez des mocassins ou des espadrilles, éventuellement assortis au sac de toile ou au foulard qui garantira votre coiffure du vent.

— Dans le second (arrêt musées ou restaurant) vous égayeriez votre tailleur d'un corsage imprimé, ou votre manteau d'une robe souple, en jersey soyeux.

Les deux formules sont seyantes et peuvent se compléter de chaussures à talons moyens, stables et carrés. Tandis qu'un sac à main de format réduit, des gants courts et un chapeau pliable (en toile, généralement) assureront lors des haltes, prévues ou non, la correction voire l'élégance de votre silhouette.

Joyeuse évasion

Quels que soient vos soucis quotidiens, quelles que soient vos charges professionnelles ou familiales et peut-être même, à cause d'elles, vous avez l'obligation de vous détendre, de vous reposer.

Or, est-il moyen plus radical, plus efficace que celui d'une évasion hebdomadaire? Est-il répit mieux organisé que celui que vous offre la nature à cette époque?

Réfléchissez, vous qui vivez à longueur de semaines, confinés dans un bureau, un appartement, soumis au bruit, à la trépidation extérieure, au rythme assourdissant de la vie moderne.

Pensez-y!

Vous aurez hâte de fuir la ville, de respirer largement, de partir à la découverte d'un Brabant si riche de coins tranquilles et charmants, de verdure et d'eau, de décors différents.

Prenez aujourd'hui même la décision d'y consacrer le prochain week-end. Annulez toute obligation. Prévoyez un vêtement neuf, un déjeuner sympathique et... complétez ce projet au gré de votre fantaisie.

L'expérience sera un succès, que vous multipliez, cet été!

▲ Sonia

Une halte pour le thé; quoi de plus agréable si l'on veut faire admirer sa robe de jersey rayé (jaune sur blanc), ici réalisée en courtelle, de coupe strictement chemisier. (Tricos)

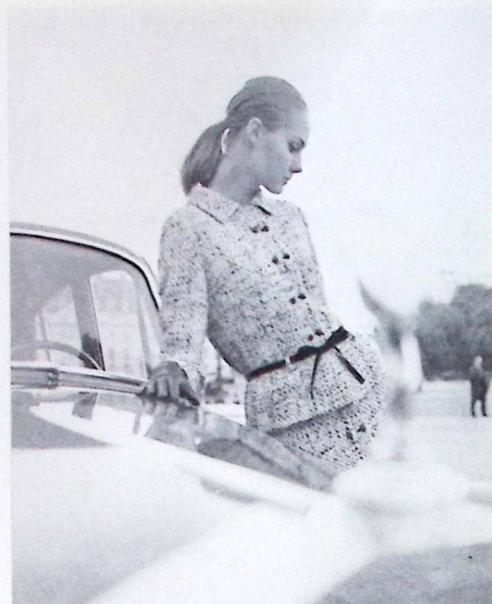
◀ Josiane

Pour conduire et camper, pour déjeuner en forêt, cet ensemble marine et blanc paraît idéal. Le pantalon est fendu à la cheville; le blazer de popeline se croise largement sous des revers classiques et des boutons dorés. (Sportifs).



Nicole
De grands damiers rose et blanc assurent la gaieté, le piment de ce manteau de lainage, fermé à partir d'une ceinture incrustée jusque sous le col rond et dégagé. (Ballerina)

Frédéric
Doublé de pied-de-poule noir et blanc, ce blouson sportif est assuré de plaire à l'automobiliste. Traité en coton 100 %, il se termine d'un col de tricot, tandis qu'un empiècement marque le départ des poches boutonnées. (Mac Grégor)



Patricia
Exécuté en tweed bicolore, ce tailleur pratique et joli se boutonne de cuir et s'ajuste à la taille par une ceinture nouée. (Tiktiner)

Tant mieux.

Nul ne s'en plaindra.

Pour conduire et marcher, pour flâner dans les champs et les bois, pour dîner au restaurant, en un mot pour vivre en liberté, il faut une mode nouvelle, rajeunie, simplifiée. C'est aussi votre avis?

Il faut des tissus souples et peu fragiles, des couleurs flatteuses et tonifiantes, des silhouettes précises, ni trop sévères, ni farfelues.

Genoux au vent

Nous n'aborderons pas ici la querelle des jupes courtes ou longues. (Longues, elles ne le sont plus, vraiment).

Ce qui importe pour la femme moderne, c'est de trouver ce qui lui va, de chercher le modèle qui lui plaît exactement. La longueur est accessoire. Si elle a envie d'abrèger un ourlet; qu'elle le fasse. Si elle estime que son allure générale autorise certaine fantaisie, qu'elle se l'accorde.

Ce qui compte, c'est le fait d'être à l'aise, tout à la joie d'une journée sans problème. De s'y donner complètement et de ne point la ternir par des considérations secondaires. Tout est là!

Voilà pourquoi, il est essentiel de n'avoir aucun souci vestimentaire.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...



64 enfants de l'Ecole Normale provinciale de Jodoigne ont passé un mois en « Classes de Neige » à Châtel en Haute-Savoie, étudiant, dans l'amitié, avec des écoliers parisiens.

... Le Prix Edgard Spaelant

sera à nouveau décerné en 1966.

Le règlement au Prix

Article 1er

En vue d'honorer la mémoire d'Edgard Spaelant, député permanent, ancien président de la Commission du Folklore brabançon, il est institué par le Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la province de Brabant un « Prix Edgard Spaelant » qui couronnera un travail inédit et original contribuant à l'histoire d'une commune du Brabant.

Art. 2

Deux prix, chacun de 10.000 F, seront attribués chaque année, dans le courant du mois de novembre, l'un à une œuvre rédigée en langue française, l'autre à une œuvre rédigée en langue néerlandaise. Les prix pourront être partagés; le jury, composé des membres de la Commission du Folklore brabançon, ne devra pas obligatoirement attribuer ceux-ci, s'il juge la ou les œuvres insuffisantes. Le jury pourra éventuellement s'adjoindre toute personne qu'il jugera utile.

Art. 3

Le jury chargé de juger les travaux présentés pourra proposer la publication de ceux-ci, couronnés ou non, dans la revue du Service de Recherches His-

toriques et Folkloriques: « Le Folklore Brabançon ».

Art. 4

Ne seront pris en considération que les travaux inédits et originaux, n'ayant pas encore obtenu d'autres prix, se basant sur des sources imprimées ou inédites et s'y référant systématiquement.

Art. 5

Trois exemplaires dactylographiés des manuscrits doivent être envoyés au Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la province de Brabant, 4, rue Saint-Jean, à Bruxelles 1, avant la date rendue publique, chaque année.

Les manuscrits ne portent pas de nom d'auteur, mais sont munis d'une devise, reproduite sur une enveloppe contenant le nom et l'adresse du ou des auteurs, ainsi que les pièces justificatives de la qualité de Belge. Cette enveloppe fermée, jointe au manuscrit, porte la souscription: « Prix Edgard Spaelant ».

Art. 6

L'examen de chaque travail est confié au jury composé de membres de la Commission du Folklore brabançon. Chaque membre remettra un rapport écrit au président de la Commission du Folklore brabançon qui se prononcera après rapport de son Président.

Art. 7

Le service de Recherches Historiques et Folkloriques de la province de Brabant se réserve le droit de conserver un ou deux exemplaires des ouvrages reçus.

Art. 8

Tous les cas d'application non prévus au présent règlement sont tranchés par la direction du Service de Recherches Historiques et Folkloriques de la province de Brabant après consultation de la Commission du Folklore brabançon.

... Jardin Botanique de l'État à Meise est à la portée de tous...

Le Palais des Plantes (13 serres), édifié dans le Domaine de Bouchout, à Meise est désormais accessible aux sociétés, écoles et groupes (minimum: 10 visiteurs), tous les lundis, mardis, mercredis et jeudis après-midi, de 14 à 17 heures.

Les visiteurs auront l'occasion de contempler dans cet imposant complexe de serres de superbes collections de plantes équatoriales, tropicales et subtropicales groupées par régions géographiques.

Le droit d'entrée au Palais des Plantes est fixé à 10 frs par personne. Cette redevance est ramenée à 5 frs par personne, pour les groupes scolaires, ainsi que pour les enfants de 12 à 15 ans accompagnés de leurs parents. L'accès aux serres est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

... Des représentations théâtrales en plein air auront lieu à l'Hôtel de Ville de Louvain

Durant les mois de mai et de juin, la cour intérieure du prestigieux hôtel de ville de Louvain servira de cadre à diverses représentations théâtrales, organisées sous l'égide de l'Administration communale et du Syndicat d'Initiative.

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

Programme:

samedi 21 mai: « De Skoor is blank » de René Pauwels, par la Troupe « De Reynaertghesellen ».

samedi 4 juin: « De gecroonde Leers » de Michel de Swaen, par le « Koninklijk Leuvens Toneel ».

samedi 11 juin: « Playwater », farce médiévale par le K.T.V. « De Gulden Palm ».

samedi 18 juin: « De Geweren van Moe-der Carrar » de Bertolt Brecht, par le « Bond Oud-Leerlingen van de Gemeente scholen Vlamingen Vooruit ».

Chaque spectacle commence à 20 h. 30 précises.

En cas de mauvais temps, les représentations auront lieu dans la Salle des pas perdus de l'Hôtel de Ville.

Les billets d'entrée peuvent être obtenus, soit auprès des troupes participantes, soit à l'Office de Tourisme, Hôtel de Ville - Tél.: (016) 221.01.

Le prix est fixé à 20 frs par personne et par spectacle.

Location ouverte, dès à présent, pour toutes les représentations. Nombre de places limité.

... Notre assemblée générale statutaire a souligné la haute conjoncture touristique

C'est dans la riante et coquette Salle du Conseil de la Maison communale de Grimbergen, à l'ombre même de la célèbre église abbatiale qui demeure l'un des plus éloquents fleurons de l'histoire de l'architecture religieuse dans nos régions, que notre Fédération a tenu son assemblée générale statutaire.

Au bureau avaient pris place, entourant M. Philippe Van Bever, membre de la Députation permanente et président de notre association, MM. Haulot, commissaire général au Tourisme, Cresens, Duwaerts et Neefs, respectivement, vice-président, secrétaire permanent et trésorier de notre organisme.

Au sein d'une assistance aussi nombreuse qu'attentive, nous avons relevé



la présence de MM. Debucquoy, sénateur provincial, Vercruyse, commissaire d'arrondissement à Louvain, Cluyse, commissaire d'arrondissement à Nivelles, des membres de notre Conseil d'Administration, des présidents, secrétaires ou représentants habilités de nos quelque vingt-cinq syndicats d'initiative régionaux et locaux ainsi que d'une importante délégation de fonctionnaires provinciaux. Après que M. Van Bever eut déclaré la séance ouverte et remercié l'édilité communale pour la chaleur et la gentillesse de son accueil, M. Duwaerts donna lecture du rapport d'activités de l'exercice écoulé et brossa un tableau d'ensemble des efforts généreusement consentis au cours de la saison touristique 1965, ainsi que des résultats encourageants enregistrés dans notre politique inlassablement poursuivie de promotion du tourisme brabançon, non seulement au sein de notre communauté nationale, mais encore sur le marché européen et même mondial. C'est ainsi qu'en 1965, le nombre de nuitées d'étrangers s'est élevé pour l'ensemble du Brabant à 1.973.866 contre 1.863.805 pour 1963 et 1.263.732 pour 1959, choisie comme année statistique de base, faisant passer l'indice d'accroissement de 100 en 1959, à 136 en 1963, pour atteindre 145 en 1965, soit l'indice maximum enregistré à ce jour.

Après lecture et approbation du rapport du trésorier, l'assemblée procéda à la nomination, pour une durée de quatre ans, de MM. Cresens, Marinus, Piret et Robert, en qualité d'administrateurs, puis désigna MM. Vanden Branden, Cuvelier et Guyaux, en tant que commissaires-vérificateurs, M. Guyaux étant choisi en remplacement de Gustave Kestelin greffier provincial, décédé, en janvier dernier, dans la catastrophe aérienne du Mont-Blanc. Cette même tragédie du Mont-Blanc nous ayant enlevé un autre grand serviteur du Brabant, en la personne de Maurice Malherbe, membre de la Députation permanente, les instances provinciales se trouvèrent dans l'obligation de procéder à une nouvelles répartition des charges administratives. Appelé à d'autres tâches, M. Ph. Van Bever, qui, pendant plus de trois années, présida aux destinées de notre Fédération avec cette probité, ce dynamisme, cet optimisme et ce sens aigu des réalités qui lui valurent d'emblée l'estime générale, se voit contraint de renoncer à sa mission au sein de notre organisme.

Sous les acclamations de l'assemblée, M. René Haegdorens, membre de la Députation permanente, fut élu en qualité de président de notre association et promit d'œuvrer dans la ligne de conduite tracée par ses prédécesseurs, en maintenant et en renforçant dans

IL EST BON DE SAVOIR QUE ...

notre province un état d'esprit fondé sur l'amitié sincère, qui tout en servant la cause du tourisme, donnera au pays un exemple tangible de fraternité constructive.

Après que MM. Cluyse et Haulot se furent associés à l'hommage rendu à M. Van Bever et eurent assuré le nouveau président de leur entière confiance et de leur sympathie agissante, le commissaire général au Tourisme mit l'accent, chiffres à l'appui, sur la force de frappe que le tourisme constitue pour notre économie nationale. N'a-t-on pas enregistré, entre 1954 et 1965 une augmentation annuelle du trafic touristique de l'ordre de 7,7 %. Cette nouvelle dimension qu'acquiert le tourisme, doit nous inciter, souligna M. Haulot, à redoubler d'efforts tant sur le plan de la propagande que sur celui de l'organisation intérieure, tout en développant une action de profondeur non seulement auprès de nos clients traditionnels (France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne) mais également auprès des marchés plus lointains comme les Etats-Unis d'Amérique et le Canada. Dans cette optique générale, conclut M. Haulot, on peut considérer qu'une étape importante vient d'être franchie depuis qu'un ministre est officiellement chargé de la défense des

intérêts de notre grande famille touristique.

La grande et la petite histoire ont souvent des à-côtés inattendus.

Pourquoi a-t-on appelé « Maisonnée » ou « villa » ou « ferme », la propriété des Moères que M. Andries mit à la disposition de la famille royale, pendant la guerre, de mai 1917 à octobre 1918?

Répondre à cette question, très simple en soi, s'avère pourtant impossible et il existera toujours, pour le commun des mortels, des appellations incompréhensibles qui surgissent on ne sait d'où et que justifient certains impératifs.

Toujours est-il qu'en contemplant les photos que nous publions à ce propos, pour bien fixer les idées, une constatation s'impose, inéluctable: sans être un palais, la demeure est un vrai domaine, un château.

Après la guerre, la construction extérieure du château Ste-Flore n'a été modifiée que dans certains détails. En ce qui concerne la façade principale (notre photo) une porte et une fenêtre qui se trouvaient dans le pavillon de gauche, qui sert actuellement de garage, ont été remplacées par une seule porte; la grille en demi-cercle qui était devant la construction, a été supprimée.

Quant à la façade arrière, un large fossé d'eau la longeait. Il a été comblé pour donner une meilleure assise au bâtiment, qui s'est trouvé à la fin de la dernière guerre pendant dix-huit mois, dans un lac de plusieurs milliers d'hectares, dont la profondeur atteignait par endroits plus de trois mètres. L'intérieur, qui en 1945 n'était plus habitable, a certes subi diverses modifications, mais les propriétaires actuels, M. et Mme Breuls de Tiecken ont tenu à conserver, délicate attention, avec un soin jaloux, la pièce qui servait de bureau au roi Albert et les appartements que lui et sa famille occupaient.

... Prix « Alphonse Muller » Etterbeek à l'Artisanat d'Art

Les « Classes Moyennes d'Etterbeek » organiseront, dans le courant de la première quinzaine du mois de juin 1966, un concours en vue de l'attribution des « Prix Alphonse Muller » à l'Artisanat d'Art (un prix de 10.000 F et deux prix d'un montant respectif de 5.000 F) à décerner dans les cinq disciplines ci-après mentionnées. Emaux - Céramiques - Tissus - Bois - Métal

Ce concours est réservé, sans limite d'âge:

1. A toute personne de nationalité belge, domiciliée dans le Brabant;
 2. A toute personne de nationalité étrangère, résidant dans la Province de Brabant depuis au moins cinq années au 1er juin prochain;
- dont, dans les deux cas, l'activité professionnelle dans les métiers d'art est notoirement reconnue et constante.

Les inscriptions sont reçues, dès à présent:

a) au Service des Beaux-Arts de la commune d'Etterbeek, avenue d'Auderghem, 233 (Tél.: 48.64.40 - Extension: 92);

b) au Service des Classes moyennes de la commune d'Etterbeek, avenue d'Auderghem, 115 (Tél.: 48.64.40 - Extension: 99).

qui tiennent des exemplaires du règlement à la disposition des intéressés.



Les manifestations culturelles et populaires

MAI 1966

- 12 BRUXELLES: Office provincial des Métiers d'Art du Brabant, 6, rue St-Jean: « La Figurine »: exposition de collections privées de figurines historiques à l'occasion du 4ème Congrès International des collectionneurs de figurines (jusqu'au 12 juin).
- 15 GRIMBERGEN: Procession Saint-Servais.
Concert de carillon, de 19 à 20 h.
- 17 GENVAL: Récital de danse et de poésie.
- 19 Dans tout le pays: Célébration de *Remum Novarum*.
BRUXELLES: En l'église Notre-Dame du Sablon, à 10 h., messe des Rois du Grand Serment Royal et de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles.
- 19 et 22 GRIMBERGEN: Eglise Saint-Servais: concert de carillon (de 19 à 20 h.).
- 22 TIRLEMONT: Gymkana pour tracteurs agricoles.
- 23 LONDERZEEL: Foire annuelle.
- 29 GRIMBERGEN: Eglise Saint-Servais: concert de carillon (de 19 à 20 h.).
HAL: Cortège historique de Notre-Dame de Hal.
Inauguration du monument Roi Albert 1er.
Concerts et foire du Printemps.
- TERVUREN: Grande Foire de la Pentecôte.
- 30 GRIMBERGEN: Eglise Saint-Servais: concert de carillon (de 19 à 20 h.).
TERVUREN: Grande procession annuelle.

JUIN 1966

- 1 et 2 TIRLEMONT: Manifestations dans le cadre du « Village européen ».
- 2 GRIMBERGEN: Eglise Saint-Servais: concert de carillon (de 19 à 20 h.). D'autres concerts sont prévus les 5, 9, 12, 16, 19, et 26 juin, à la même heure.
- 2 et 3 LOUVAIN: Le « Village européen ». Plantation du Meiboom.
- 2 TERVUREN: Marché annuel. Course cycliste pour professionnels.
- 5 IXELLES: Sortie-collecte publicitaire et carnavalesque organisée par le Cercle Royal Philantropique « L'Elan ».
- 11 VILVORDE: Foire commerciale et industrielle (jusqu'au 19 juin).
- 21 TIRLEMONT: Marché annuel.
- 25 WAVRE: Procession de Noville-sur-Méhaigne. Cortège folklorique jusqu'à l'église Notre-Dame de Basse-Wavre.
- 26 WAVRE: Grand Tour de Notre-Dame avec la participation de nombreux pèlerins escortant la chasse miraculeuse.
ZAVENTEM: Cortège folklorique et publicitaire.
- 27 IXELLES: Concert par la Musique de la Force Aérienne (place de la Petite Suisse, à 20 h.).
- 29 WAVRE: Grande Foire des Camelots. Grand Prix de la ville de Wavre pour coureurs cyclistes professionnels.

LE CAFÉ DES ARCADES

Le sanctuaire de la tarte al'djotte

Grand-Place - Nivelles

Tél. (067) 233.69

A NIVELLES — VILLE PILOTE

MAI 1966

- 15 Concert par l'Orchestre Symphonique de Nivelles, dans le Cloître (15 h.).
- 15-19 et 22 Séance Audio-Visuelle par le Photo Club « Entre Nous ».
- 19 Ascension d'un ballon (17 h.) et Rallye-ballon.
- 27 Regroupement à Nivelles pour le départ du rallye Huizingen-Saintes et retour avec épreuve de gymkana, organisée par l'A.M.C.
- 29 Nivelles reçoit sa ville-sœur d'Oudenaarde (première manifestation inter-villes pilotes).
- 29 et 30 Tournoi International de Hockey.

JUIN 1966

- du 6 au 12 Opération Villes-Vacances (concours, jeux, manifestations — Studio mobile de la R.T.B.).
- 12 Cercle Symphonique Pro Arte de Marcinelle, présenté par Orchestre symphonique (Cloître, à 16 h.).
- 25 XIIème Rallye de Nivelles. Départ: Grand'Place, à 18 h.
- 26 Concours hippique avec attraction nationale, au stade « Reine Astrid ». Vers 12 h 30 arrivée à Nivelles du Rallye hippique, organisé par la Fédération Touristique du Brabant.

JUILLET 1966

- 9 Vernissage de l'Exposition des Métiers d'Art du Brabant à l'Hôtel de Ville (11 h.).
Tous les dimanches après-midi: festivités diverses.
Journées des Villes pilotes (dates à déterminer).

AOUT 1966

- Tous les dimanches après-midi: festivités diverses.
Journées des Villes pilotes (dates à fixer).

OCTOBRE 1966

- du 1 au 17: Fêtes communales d'octobre.
- 2 Grand « Tour Sainte-Gertrude ». Départ, à 7 h. Rentrée solennelle de la procession, vers 15 h.
- 16 Installation de la Confrérie de la tarte al' djotte.
A 21 h., Grand'Place: brillant feu d'artifice.
- 23 Eglise des Récollets: concert spirituel par l'Orchestre Symphonique et les chorales de Nivelles.

NOVEMBRE 1966

- Xème Trial International (date à déterminer).

CAFÉ AUX AMIS RÉUNIS

Place E. de Lalieux
Nivelles - Tél. (067) 247.81

Le café du Bon accueil!
Le rendez-vous des Sportifs
et des Cyclistes

Nivelles - ville pilote

Le Syndicat d'Initiative et de Tourisme de la Ville de Nivelles, Siège Social Hôtel de Ville, convie tous les lecteurs de la Revue Brabant à visiter Nivelles, cette année. Il organise, avec l'aide de la Chambre de commerce un Grand Concours

Les dimanches de Nivelles

Il invite les groupes qui désirent visiter NIVELLES à se faire connaître au moins 8 jours avant leur passage au S.I.T. qui leur fera part des conditions spéciales pour la

La véritable tarte al'djotte
de chez Zélie se déguste à la Pâtisserie
de la Collégiale,
2 AV. LEON JEUNIAUX
Nivelles - Tél. (067) 228.43

LA CONFISERIE BARY
1, Rue de Namur
Nivelles - Tél. (067) 236.28
Ne serait-ce que pour elle,
Vous reviendrez à Nivelles...

HOTEL DE FRANCE
Rue de Namur (Gare de l'Est)
Nivelles - Tél. (067) 220.02

A LA PORTE DE NAMUR
54, Rue de Namur
Nivelles - Tél. (067) 243.57
Le rendez-vous des Jeunes et
de ceux qui veulent le rester

visite des monuments et l'utilisation des installations sportives. Le S.I.T. est à la disposition des autocaristes pour faciliter leur séjour à Nivelles aux meilleures conditions. Rien de spécial à votre programme ce dimanche? Alors gagnez NIVELLES, il s'y passe « Quelque chose » ...à la Collégiale, au Cloître, au Musée, à la Plaine...

ANNONCES

21 août 66 Plaine des Sports de NIVELLES - Rencontre internationale de Football (Comité des Sports).

25 juin 66 XIIème Rallye de NIVELLES (N.A.C.).

LE GRAND CAFÉ DES ARTS

Grand-Place
Nivelles Tél. (067) 241.26

Consommations et restaurations de choix

HOTEL DE L'AIGLE NOIR
Place L. Schiffelers
Nivelles - Tél. (067) 220.48

HOTEL DU COMMERCE
Grand-Place
Nivelles - Tél. (067) 245.98

RESTAURANT DE LA COLLEGIALE

2, Av. Léon Jeuniaux
Nivelles

Le Restaurant de l'Elite
Face au remarquable parc de la Dodaine

29 et 30 mai 1966 — NIVELLES

TOURNOI INTERNATIONAL
DE HOCKEY

26 juin - NIVELLES - Plaine des Sports

CONCOURS HIPPIQUE

Précédé d'un rallye Hippique !

LA BRASSERIE GEVE S.A.
à Braine l'Alleud

est spécialisée depuis sa fondation en

1662

dans la fabrication des bières de fermentation haute

JOCKEY

La Spéciale Belge, crémeuse, appétissante et digestive

MILORD

Bière raffinée du type Pale Ale de forte densité naturelle

AUGUSTIN

Bière de densité supérieure, refermentée en bouteille

Demandez nos conditions

Notre service vente est à votre
entière disposition.

Téléphonez au 02/544901

EXTRA STOUT

La doyenne des Bières Gévés



**Courez l'Europe
Détendez-vous**

en Suisse

Renseignements, prospectus, billets auprès des agences
de voyages et à l'Office National Suisse du Tourisme,
75, rue Royale, Bruxelles 1, Téléphone: 18.02.05/04/03.

*Vacances
Belgique*

*Vacances
toniques*



La BELGIQUE, terre d'accueil et de beauté vous offre

- les plages si attrayantes du LITTORAL
- le charme des paysages d'ARDENNE et MEUSE
- la beauté, la richesse de ses VILLES D'ART
- les bruyères et les bois de sapins de la CAMPINE
- le cadre souriant des horizons de la GAUME
- un folklore riche et divers
- le FESTIVAL DE BELGIQUE: un vaste choix de manifestations artistiques (d'avril à octobre)

A RETENIR SPÉCIALEMENT POUR 1966 :

- La commémoration du 50ème anniversaire de la mort du poète Emile Verhaeren.
- La campagne faite en faveur d'Audenarde, de Nivelles, de Tongres et de Stavelot (Malmédy), choisies comme villes pilotes.
- Les manifestations organisées à l'occasion du 900ème anniversaire de la charte de Huy.

Pour recevoir une documentation gratuite, découpez ce bon et envoyez-le au

COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU TOURISME

5-9, BOULEVARD DE L'IMPERATRICE, BRUXELLES 1

Nom
Adresse
Localité
désire recevoir une documentation gratuite